

Annexe n° 1 : Échanges entre concurrents salaisonniers sur le cours du JSM - éléments corroboratifs

Date	Éléments corroboratifs
Vendredi 14 janvier 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet manuscrit de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment la volonté commune de Madrange et CCA (FTL) et Onno (Les Mousquetaires) d'une reconduction à l'identique du cours du jambon sans mouille lors des négociations avec les abatteurs. Les notes mentionnent également Aoste (Campofrio) (cotes 3987 et 1344). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en baisse de 1 centime (cote 17027).
Vendredi 21 janvier 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet manuscrit de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment la volonté commune des salaisonniers d'une reconduction à l'identique du cours du JSM (cotes 3994 et 3996). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en baisse de 1 centime (cote 17028).
Vendredi 4 février 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Appel de M. PP (Campofrio) à Onno (Les Mousquetaires) à 17h27 (cote 46921).
Lundi 7 février 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment la volonté commune de Madrange (FTL) et Onno (Les Mousquetaires) d'une hausse limitée à 7 centimes (cote 4019). - Appel de M. PP (Campofrio) à CCA (FTL) à 9h40 (cote 46921).
Vendredi 11 février 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet manuscrit de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment les positions d'Aoste (Campofrio) pour une reconduction, Onno (Les Mousquetaires) pour une hausse de 4 centimes. Les notes mentionnent également Madrange (FTL) (cote 1381). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en hausse de 3 centimes (cote 17029)
Lundi 14 février 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Appels de M. PP (Campofrio) à : <ul style="list-style-type: none"> o Onno (Les Mousquetaires) à 14h34 et 14h35 ; et o M. LP (FTL) à 15h01 (cote 46921).
Vendredi 18 février 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Appels téléphoniques de M. PP (Campofrio) à : <ul style="list-style-type: none"> o CCA (FTL) à 10h12 ; et o Onno (Les Mousquetaires) à 15h20 (cote 46921).
Lundi 21 février 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Courriel interne du service Achat Viande du groupe Campofrio à 8h16 évoquant la nécessité de faire le point avec Onno (Les Mousquetaires), M. FB (FTL) et Madrange (FTL) concernant les négociations bloquées le vendredi précédent (cote 382 – 12/0084 AC). - Commentaire de M. PP (Campofrio) sur ce courriel confirmant qu'il s'agit de prendre contact avec leurs concurrents concernant leurs positions (cote 8327). - Appels de M. PP (Campofrio) à : <ul style="list-style-type: none"> o CCA (FTL) à 14h50 ; et

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Onno (Les Mousquetaires) à 14h57 (cote 46921).
Mardi 22 février 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Appels de M. PP (Campofrio) à : <ul style="list-style-type: none"> ○ CCA (FTL) à 8h54, 9h00, 10h20 et 10h29 ; et ○ Onno (Les Mousquetaires) à 8h50, 10h19 et 16h06 (cote 46921).
Vendredi 4 mars 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment la position d'Onno (Les Mousquetaires) pour une reconduction du cours du JSM. Les notes mentionnent également Madrange (FTL) (cote 1393 et 4037). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en baisse de 1 centime (cote 17031).
Vendredi 11 mars 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Appels de M. PP (Campofrio) à : <ul style="list-style-type: none"> ○ CCA (FTL) à 11h24 et 11h25 ; et ○ Onno (Les Mousquetaires) à 11h26 (cote 46921).
Vendredi 18 mars 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment la volonté commune d'Onno (Les Mousquetaires) et de Madrange (FTL) d'une reconduction du cours du JSM. Les notes mentionnent également des informations sur Aoste (Campofrio) (cotes 1400 et 4044). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en baisse de 1 centime (cote 17032).
Mercredi 23 mars 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment des informations sur Madrange (FTL) et Onno (Les Mousquetaires) ainsi que CCA (Madrange). Les notes mentionnent également les différents scénarios en cas d'acceptation ou de refus de la hausse de 5 centimes/kg (cotes 1407, 1408 et 4047).
Lundi 28 mars 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Courriel interne du service Achats Viande du groupe Campofrio à 10h27 mentionnant un échange avec M. FB (FTL) lors des discussions hebdomadaires du vendredi concernant la cotation de Rungis (cote 384 – 12/0084 AC). - Commentaire de M. PP (Campofrio) précisant qu'il est fait référence dans ce courriel aux discussions qui ont lieu chaque vendredi avec FTL/CCA sur les variations de prix du JSM (cote 8327).
Mercredi 30 mars 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment Madrange (FTL) et SBS (Aoste/Campofrio) ainsi que les positions de CCA (FTL) et d'Onno (Les Mousquetaires) (cotes 1411, 1415 et 1416).
Vendredi 1 ^{er} avril 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Appels de M. PP (Campofrio) à : <ul style="list-style-type: none"> ○ M. LP (FTL) à 12h11 ; et ○ Onno (Les Mousquetaires) à 11h27 et à 16h01 (cote 46921).
Jeudi 7 avril 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Appel de M. PP (Campofrio) à Onno (Les Mousquetaires) à 14h25 (cote 46921).
Vendredi 8 avril 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment la volonté commune de Madrange et CCA (FTL), Aoste (Campofrio) et Fleury Michon Charcuterie (Fleury Michon) d'une reconduction du cours du JSM, ainsi que la position d'Onno (Les Mousquetaires) pour une hausse de 5 centimes du cours du JSM (cotes 1422 et 4065). - Appel de M. PP à M. JCN (Les Mousquetaires) à 14h51 (cote 46921).
Samedi 9 avril 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Courriel interne du service Achats Viande du groupe Campofrio à 9h47 mentionnant le blocage des négociations généralisé par les salaisonniers Prédault (FTL), Madrange (FTL), Onno (Les Mousquetaires) (cote 451 – 12/0084 AC).

Lundi 11 avril 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment la volonté commune des salaisonniers d'une reconduction du cours du JSM ainsi que la position d'Onno (Les Mousquetaires) pour une hausse du cours de 5 centimes (cote 1423) - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en hausse de 5 centimes (cote 17035).
Lundi 18 avril 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment la position de Madrange (FTL) pour une reconduction du cours du JSM (cotes 1432 et 4076).
Vendredi 22 avril 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment les positions d'Onno (Les Mousquetaires), Madrange (FTL) et CCA (FTL) pour une reconduction du cours du JSM (cotes 4078 et 4080). - Courriel interne du service Achats Viande de Fleury Michon à 16h37 évoquant la reconduction du prix de la pièce de jambon (cotes 1450 et 16102). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en hausse de 1 centime (cote 17037).
Vendredi 6 mai 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment la position de Madrange (FTL) pour une reconduction du cours du JSM (cote 1449). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en baisse de 1 centime (cote 17038).
Vendredi 13 mai 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment la volonté commune d'Onno (Les Mousquetaires), Madrange (FTL) et de MP (FTL) d'une baisse de 10 centimes, voire de 5 centimes pour P (FTL) (cote 1458). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en baisse de 5 centimes (cote 17039).
Vendredi 20 mai 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment les positions de Madrange (FTL) et de MP (FTL) pour une baisse de 10 centimes du cours du JSM. Les notes mentionnent également Onno (Les Mousquetaires) (cote 1461). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en baisse de 7 centimes (cote 17040).
Vendredi 27 mai 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (FMC/Fleury Michon) mentionnant notamment les positions de Madrange (FTL) pour une baisse de 10 centimes et d'Onno (Les Mousquetaires) pour une baisse de 8 centimes. Les notes mentionnent également CCA (FTL) (cote 1468). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en baisse de 7 centimes (cote 17041).
Mercredi 3 août 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Appel de M. PP (Campofrio) à Onno (Les Mousquetaires) à 15h43 (cote 46921).
Vendredi 5 août 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Courriels de M. LP (FTL) à M. FB (FTL) à 11h24 mentionnant un échange avec M. PP (Campofrio) ainsi que sa position concernant le cours du JSM (cote 15467). - Courriels de M. LP (FTL) à M. FB (FTL) à 14h01 mentionnant le blocage des négociations ainsi que des échanges avec FTL et Fleury Michon (cote 15467). - Courriel interne du service Achats à la direction des Achats du groupe Campofrio à 12h24 mentionnant un échange téléphonique avec M. FB (FTL), d'une part, et Onno (Les Mousquetaires), d'autre part afin de s'accorder sur une position de négociation (baisse de 5 centimes du cours du JSM) à tenir avec les abatteurs (cote 386 – 12/0084 AC). - Commentaire de M. PP (Campofrio) sur ce courriel, précisant que Jean Caby/Aoste (Campofrio) va essayer de négocier une baisse du cours du JSM avec l'appui de FTL (cote 8328). - Courriel interne du service Achat à la direction des Achats du groupe Campofrio à 18h06 mentionnant l'issue des négociations de ce jour (prix stable du JSM) ainsi qu'un échange téléphonique avec le directeur des achats du groupe FTL (cote 387 – 12/0084 AC). - Commentaire de M. PP (Campofrio) précisant qu'il n'a ainsi pas été possible de revenir sur le cours du JSM (cotes 8328 et 8329).

	- Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en baisse de 1 centime (cote 17043).
Jeudi 11 août 2011	- Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment les positions de CCA/Madrang (FTL) et Onno (Les Mousquetaires) (cotes 1526 et 4165).
Vendredi 12 août 2011	- Appel de M. PP (Campofrio) à CCA (FTL) à 17h09 (cote 46921).
Samedi 20 août 2011	- Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment les positions d'Onno (Les Mousquetaires) pour une baisse de 10 centimes, de CCA (FTL) et de Madrang (FTL). Les notes mentionnent également Aoste (Campofrio) (cote 1530).
Mercredi 24 août 2011	- Appel de M. PP (Campofrio) à Onno (Les Mousquetaires) à 15h21 (cote 46921).
Vendredi 26 août 2011	- Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant la volonté commune d'Onno (Les Mousquetaires) et Aoste (Campofrio) d'une reconduction du cours du JSM (cote 1537). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en baisse de 2 centimes (cote 17045).
Jeudi 1 ^{er} septembre 2011	- Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment la position d'Aoste (Campofrio) pour une baisse du cours du JSM (cote 1540).
Vendredi 2 septembre 2011	- Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment la position commune d'Onno (Les Mousquetaires), Aoste (Campofrio) et Madrang (FTL) pour une baisse du cours du JSM de 10 centimes (cote 1540).
Mercredi 7 septembre 2011	- Appels de M. PP (Campofrio) à : o CCA (FTL) à 15h04 et 15h12 ; et o Onno (Les Mousquetaires) à 15h06 (cote 46921).
Jeudi 8 septembre 2011	- Appel de M. PP (Campofrio) à CCA (FTL) à 16h05 (cote 46921).
Vendredi 9 septembre 2011	- Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment la position d'Aoste (Campofrio) pour une reconduction du cours du JSM (cote 1544). - Appel de M. PP (Campofrio) à CCA(FTL) à 9h30 (cote 46921). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis : reconduction du cours du JSM (cote 17047).
Mercredi 14 septembre 2011	- Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant les positions d'Onno (Les Mousquetaires) ne voulant pas bouger, Aoste (Campofrio) pour une baisse du cours et de P (FTL) également pour une baisse du cours du JSM (cote 1548).
Vendredi 16 septembre 2011	- Courriel interne du service Achat à la direction des Achats du groupe Campofrio à 11h52 mentionnant les positions de ses concurrents salaisoniers (cote 388 – 12/0084 AC). - Commentaire de M. PP (Campofrio) précisant les positions de Jean Caby/Aoste (Campofrio) et Fleury Michon d'un côté (pour une baisse du cours) et de FTL et Onno (Les Mousquetaires) d'un autre côté (pour une reconduction du cours du JSM) (cote 8329). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis : reconduction du cours du JSM (cote 17048).
Vendredi 30 septembre 2011	- Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment la volonté commune de Madrang (FTL) et Aoste (Campofrio) d'une reconduction du cours du JSM (cote 1558). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en hausse de 1 centime (cote 17049).
Vendredi 7 octobre 2011	- Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant Aoste (Campofrio) et M. JCN (Salaisons Celtiques/Les Mousquetaires) (cote 1566).

Jeudi 13 octobre 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment les positions d'Onno (Les Mousquetaires) et de CCA (FTL). Les notes mentionnent également Aoste (Campofrio) (cotes 1573 et 1575). - Appel de M. PP (Campofrio) à M. CD (Fleury Michon) à 17h38 (cote 46922).
Vendredi 14 octobre 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Appels de M. PP (Campofrio) à : <ul style="list-style-type: none"> o M. FB (FTL) à 11h38, 11h39 et 17h07 ; o M. CD (Fleury Michon) à 16h47 et 16h52 ; et o M. JCN (Les Mousquetaires) à 16h58 (cotes 46921 et 46922).
Lundi 17 octobre 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Courriel interne de M. PP (Campofrio) au service Achats viandes du groupe Campofrio à 12h13 mentionnant un échange téléphonique avec M. FB (FTL) (cote 389 – 12/0084 AC). - Commentaire de M. PP (Campofrio) sur ce courriel apportant des précisions sur l'information communiquée par FTL (cote 8329). - Courriel interne de M. PP (Campofrio) au service Achats viandes du groupe Campofrio à 14h52 mentionnant également un autre échange avec M. FB ainsi que le blocage des négociations avec les abatteurs et les positions respectives des abatteurs (hausse de 8 centimes) et charcutiers-salaisoniers (reconduction du cours du JSM) (cote 390 – 12/0084 AC). - Commentaire de M. PP (Campofrio) précisant à nouveau les positions des salaisoniers et abatteurs (cote 8330). - Appels de M. PP (Campofrio) à : <ul style="list-style-type: none"> o M. JCN (Les Mousquetaires) à 8h17, 17h42 et 18h39 ; o M. FB (FTL) à 14h44 et 17h40 ; et o M. CD (Fleury Michon) à 17h43 (cote 46922).
Mardi 18 octobre 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Courriel interne de M. PP (Campofrio) à Mme SM (Campofrio) à 14h21 disant avoir eu M. FB (FTL), Fleury Michon et Onno (Les Mousquetaires) au téléphone (cote 391 – 12/0084 AC). - Commentaire de M. PP (Campofrio) sur ce courriel mentionnant également les échanges téléphoniques avec les charcutiers salaisoniers (cote 8330). - Appels de M. PP (Campofrio) à : <ul style="list-style-type: none"> o M. JCN (Les Mousquetaires) à 9h50, 14h09 et 14h13 ; o M. FB (FTL) à 14h02 ; et o M. CD (Fleury Michon) à 14h10 (cote 46922).
Mercredi 19 octobre 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Appel de M. PP (Campofrio) à M. FB (FTL) à 12h49 (cote 46922).
Lundi 24 octobre 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Appel de M. PP (Campofrio) à M. CD (Fleury Michon) à 14h09 (cote 46922).
Vendredi 28 octobre 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment les positions d'Aoste (Campofrio) et d'Onno (Les Mousquetaires) pour une baisse de 5 centimes. Les notes mentionnent également P /Madrang (FTL) (cote 1587). - Appels de M. PP (Campofrio) à : <ul style="list-style-type: none"> o M. FB (FTL) à 10h15 et 16h22 ; et o M. CD (Fleury Michon) à 14h28 (cote 46922). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en baisse de 1 centime (cote 17053).
Mercredi 2 novembre 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Appels de M. PP (Campofrio) à

	<ul style="list-style-type: none"> o M. CD à 11h12 ; o Fleury Michon à 11h25 ; et o M. JCN (Les Mousquetaires) à 11h25 (cotes 46921 et 46922).
Vendredi 4 novembre 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment les positions communes d'Onno (Les Mousquetaires), CCA (FTL) et Aoste (Campofrio) pour une reconduction ou une hausse de 3 centimes (voire 5 centimes pour Onno) (cote 1584). - Appels de M. PP (Campofrio) à <ul style="list-style-type: none"> o M. CD (Fleury Michon) à 14h20, 15h37, 15h44 et 17h02 ; o M. FB (FTL) à 14h33, 15h24 et 15h57 (cote 46922). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en hausse de 6 centimes (cote 17054).
Jeudi 10 novembre 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (FMC/Fleury Michon) mentionnant notamment la position de P (FTL) pour une hausse de 5 centimes du cours du JSM (cote 4237). - Appel de M. PP (Campofrio) à M. JCN (Les Mousquetaires) à 7h52 (cote 46922).
Lundi 14 novembre 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Courriel interne de M. PP (Campofrio) au service Achats viandes du groupe Campofrio à 17h40 évoquant le blocage des négociations (cote 392 – 12/0084 AC). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en hausse de 4 centimes (cote 17055).
Mardi 15 novembre 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Appel de M. PP (Campofrio) à M. FB (FTL) à 16h52 (cote 46922).
Vendredi 18 novembre 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs appels de M. PP (Campofrio) à M. FB (FTL) à 9h39, 11h50 et 15h13 (cote 46922).
Vendredi 25 novembre 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment les positions d'Aoste (Campofrio) pour une baisse de 10/8 centimes et de CCA (FTL) pour une baisse de 5 centimes. Les notes mentionnent également JCN (Les Mousquetaires) (cote 1605). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en baisse de 7 centimes (cote 17056).
Vendredi 2 décembre 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment les positions de CCA (FTL) pour une baisse de 5 centimes et Aoste (Campofrio) pour une baisse de 3/10 centimes (cote 1612). - Appels de M. PP (Campofrio) à : <ul style="list-style-type: none"> o M. CD (Fleury Michon) à 14h21, 15h09 ; et o M. FB (FTL) à 9h00 et 15h08 (cote 46922). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en baisse de 3 centimes (cote 17057).
Vendredi 9 décembre 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment CCA (FTL) (cote 1614).
Jeudi 15 décembre 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Courriel interne de M. PP (Campofrio) à Mme SM (Campofrio) à 19h18 mentionnant un échange téléphonique avec Onno (Les Mousquetaires) et Fleury Michon Charcuterie (Fleury Michon) ainsi que les positions qu'ils vont tenir lors des négociations du lendemain (baisse de 5 centimes) (cote 393 – 12/0084 AC). - Courriel interne de Mme SM (Campofrio) à M. PP (Campofrio) à 22h04 acceptant de suivre la position de ses concurrents lors des négociations du lendemain avec les abatteurs (cote 393 – 12/0084 AC). - Commentaire de M. PP (Campofrio) sur ce courriel confirmant avoir eu l'information de Fleury Michon et Onno la veille des négociations de leur volonté de négocier une baisse de 5 centimes du cours du JSM (cote 8330).

Vendredi 16 décembre 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Courriel interne de M. MM (Fleury Michon) au service Achats Fleury Michon à 18h00 mentionnant le blocage des négociations (cote 16113). - Deux appels de M. PP (Campofrio) à M. FB (FTL) à 13h15 et 17h14 (cote 46922).
Lundi 19 décembre 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment la position de P (FTL) pour une baisse de 5 centimes du cours du JSM (cotes 4267 et 1630). - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) au service Achats Fleury Michon à 11h26 mentionnant l'issue des négociations de ce jour en baisse de 3 centimes (cote 16683). - Appel de M. PP (Campofrio) à M. FB (FTL) à 11h14 (cote 46922). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en baisse de 4 centimes (cote 17059).
Vendredi 23 décembre 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Appel de M. PP (Campofrio) à M. FB (FTL) à 8h22 (cote 46922).
Vendredi 6 janvier 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment P (FTL) (cotes 1639 et 4278).
Mercredi 11 janvier 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Appel de M. PP (Campofrio) à Onno (Les Mousquetaires) à 9h57 (cote 46291).
Vendredi 13 janvier 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment la position de P (FTL) pour une baisse de 7 centimes. Les notes mentionnent également Onno (Les Mousquetaires) (cote 1642). - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) au service Achats Fleury Michon à 17h34 mentionnant l'issue des négociations de ce jour favorable aux charcutiers-salaisoniers (cotes 14077 et 16129). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en baisse de 6 centimes (cote 17061).
Vendredi 20 janvier 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Appel de M. PP (Campofrio) à M. FB (FTL) à 9h41 (cote 46922).
Jeudi 26 janvier 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Appel de M. PP (Campofrio) à M. JCN (FTL) à 16h58 (cote 46922).
Vendredi 27 janvier 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant les positions d'Onno (Les Mousquetaires) et Aoste (Campofrio) pour une hausse de 7 centimes du cours du JSM (cote 4294). - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) au service Achats Fleury Michon à 8h28 mentionnant des échanges avec ses concurrents salaisoniers ainsi que la nécessité pour eux d'agir ensemble pour contrer la hausse de 10 centimes possiblement acceptée par Aoste (Campofrio) (cote 16134). - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) au service Achats Fleury Michon à 14h07 mentionnant avoir échangé avec M. FB (FTL) (cote 14086). - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) au service Achats Fleury Michon à 14h10 mentionnant la hausse du prix du jambon sans mouille qu'il vient de concéder à un abatteur (cotes 14085 et 14086). - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) au service Achats Fleury Michon à 18h02 mentionnant la situation sur le marché du jambon sans mouille et l'issue des négociations de ce jour (cote 16140). - Appels de M. PP (Campofrio) à : <ul style="list-style-type: none"> o CCA (FTL) à 9h14 ; et o Onno (Les Mousquetaires) à 15h29 (cote 46921). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en hausse de 7 centimes (cote 17062).

Jeudi 2 février 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment les positions communes d'Aoste (Campofrio), Onno (Les Mousquetaires) et P (FTL) pour une hausse du cours du JSM de 8 centimes (cote 1661). - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) au service Achats Fleury Michon à 14h53 faisant état d'un échange avec Aoste (Campofrio) qui lui a communiqué sa position pour les négociations du lendemain (cote 14091).
Vendredi 3 février 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) au service Achats Fleury Michon à 18h24 mentionnant l'issue des négociations sur le marché de Rungis et une variation identique à celle souhaitée par les salaisoniers (cote 16684). - Appel de M. PP (Campofrio) à M. FB (FTL) à 11h39 (cote 46922). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en hausse de 8 centimes (cote 17063).
Jeudi 9 février 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Appel de M. PP (Campofrio) à M. CD (Fleury Michon) à 16h11 (cote 46922)
Vendredi 10 février 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment les positions communes de CCA (FTL), Onno (Les Mousquetaires) et Aoste (Campofrio) pour une hausse de 3 à 4 centimes (cote 1665). - Appels de M. PP (Campofrio) à M. FB (FTL) à 8h55, 14h46 et 16h04 (cotes 46921 et 46922). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en hausse de 5 centimes (cote 17064).
Vendredi 17 février 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment les positions de CCA (FTL) pour une hausse de 5 centimes, d'Aoste (Campofrio) et Onno (Les Mousquetaires) pour une hausse de 7 centimes (cote 1676). - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) au service Achats Fleury Michon à 17h31 mentionnant la hausse de 10 centimes acceptée par les concurrents salaisoniers (cote 16154). - Appel de M. PP (Campofrio) à M. FB (FTL) à 10h44 (cote 46922). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en hausse de 10 centimes (cote 17065).
Vendredi 24 février 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment M. FB (FTL) et des informations sur Onno (Les Mousquetaires) (cote 1690). - Appels de M. PP (Campofrio) à <ul style="list-style-type: none"> o M. FB (FTL) à 9h31 et à 18h09 ; o M. JCN (Les Mousquetaires) à 17h47 et 18h05 ; et o Onno (Les Mousquetaires) à 9h12 (cotes 46921 et 46922). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en hausse de 14 centimes (cote 17066).
Lundi 27 février 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Courriel interne de M. MM (Fleury Michon) au service Achat Fleury Michon à 10h49 mentionnant l'issue des négociations en hausse de 15 centimes (cote 16159). - Appel de M. PP (Campofrio) à M. FB (FTL) à 9h30 (cote 46922).
Mercredi 29 février 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Courriel interne de M. PP (Campofrio) au service Achats viande du groupe Campofrio à 18h28 mentionnant également l'issue des négociations et la raison expliquant une hausse du prix du jambon sans mouille (cote 395 – 12/0084 AC). - Commentaire de M. PP (Campofrio) précisant que c'est Onno (Les Mousquetaires) qui aurait accepté une hausse de 15 centimes du prix du JSM alors que les concurrents souhaitaient une hausse limitée à 10/13 centimes (cotes 8330 et 8331).
Vendredi 2 mars 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant la position d'Onno (Les Mousquetaires) pour une baisse de 5 centimes. Les notes mentionnent également M. FB (FTL) (cote 1692).

	<ul style="list-style-type: none"> - Courriel interne de Fleury Michon à 16h09 mentionnant l'issue des négociations de ce jour en baisse de 5 centimes (cote 16161). - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) au service Achats Fleury Michon à 18h36 constatant la baisse de 5 centimes de la variation du prix d'achat du jambon sans mouille (cote 16685). - Plusieurs appels de M. PP (Campofrio) à M. FB (FTL) à 11h35, 14h42 et 14h46 (cote 46922). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en baisse de 4 centimes (cote 17067).
Jeudi 8 mars 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant les positions d'Onno (Les Mousquetaires) pour une baisse de 10 centimes, Aoste (Campofrio) pour une baisse de 8 centimes. Les notes mentionnent également P (FTL) (cote 1698).
Vendredi 9 mars 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Appels de M. PP (Campofrio) à : <ul style="list-style-type: none"> o M. JCN (Les Mousquetaires) à 8h40 ; o M. FB (FTL) à 8h44 ; et o M. CD (Fleury Michon) à 14h54 (cote 46922). - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) au service Achats Fleury Michon à 17h33 constatant le blocage des négociations entre abatteurs et charcutiers salaisonniers (cote 16685).
Lundi 12 mars 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Appels de M. PP (Campofrio) à : <ul style="list-style-type: none"> o M. JCN (Les Mousquetaires) à 10h35 ; o M. FB (FTL) à 14h14 et 15h26 ; et o M. CD (Fleury Michon) à 14h32 (cote 46922).
Mardi 13 mars 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Courriel interne de M. JC (Campofrio) au service Achats viandes du groupe Campofrio à 18h10 constatant la fin de la négociation ce jour et la baisse de 7 centimes du cours du JSM (cote 16036). - Appels de M. PP (Campofrio) à : <ul style="list-style-type: none"> o M. JCN (Les Mousquetaires) à 7h43 et 8h54 ; et o M. FB (FTL) à 8h55 (cote 46922). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en baisse de 7 centimes (cote 17068).
Jeudi 15 mars 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Courriel interne de M. MM à M. CD (Fleury Michon) à 13h43 demandant des informations sur les résultats des dernières négociations et fixant les objectifs pour démarrer les négociations du lendemain (cote 16171). - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) à M. MM (Fleury Michon) à 13h49 lui précisant que les négociations se sont terminées en baisse de 7 centimes le mardi midi et qu'Aoste (Campofrio) avait contre-proposé à un prix plus faible (cote 16171). - Courriel interne de M. MM à M. CD (Fleury Michon) à 13h57 évoquant la position à tenir (baisse de 8 centimes) face aux abatteurs le lendemain (cote 16170). - Courriel interne de M. CD à M. MM à 14h01 confirmant cette position (cote 16170). - Courriel interne de M. MM à M. CD à 14h20 évoquant également cet objectif pour les négociations du lendemain (cote 16170).
Vendredi 16 mars 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD mentionnant notamment la position d'Onno (Les Mousquetaires) pour une baisse de 8 centimes (cote 1703). - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) à M. MM (Fleury Michon) à 17h27 évoquant la position adoptée par Aoste (baisse de 5 centimes) et la réaction des autres salaisonniers (cote 16178).

	<ul style="list-style-type: none"> - Courriel interne de M. MM (Fleury Michon) à M. CD (Fleury Michon) à 17h35 se renseignant sur la synthèse (cote 16178). - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) à M. MM (Fleury Michon) à 17h37 répondant au précédent courriel (cotes 14126 et 16178). - Courriel interne de M. MM (Fleury Michon) à M. CD (Fleury Michon) à 17h50 revenant sur la variation acceptée par Aoste (Campofrio), qui a, en conséquence, été imposée aux autres salaisonniers (cote 14126). - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) au service Achats Fleury Michon à 17h49 constatant la variation à la baisse du prix d'achat du jambon sans mouille (cote 16686). - Appels de M. PP (Campofrio) à : <ul style="list-style-type: none"> o M. CD (Fleury Michon) à 14h01 et 16h47 ; et o M. FB (FTL) à 16h48 (cote 46922). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en baisse de 4 centimes (cote 17069).
Lundi 19 mars 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) à M. MM (Fleury Michon) à 7h50 précisant le fonctionnement particulier du marché de Rungis et notamment les conséquences si Fleury Michon propose un prix différent de ceux acceptés par les autres acteurs (cote 14126).
Jeudi 22 mars 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) à M. MM (Fleury Michon) à 14h10 évoquant la stratégie qui sera mise en œuvre lors des négociations afin d'obtenir un prix plus faible (cote 16186). - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) à M. MM (Fleury Michon) à 14h58 mentionnant des échanges avec les autres charcutiers salaisonniers concernant la position qu'il tiendra lors des négociations du lendemain (allant jusqu'à une baisse de 15 centimes) (cotes 16185 et 16186). - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) à M. MM (Fleury Michon) à 15h18 répondant au précédent courriel sur ce point (cote 16185). - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) à M. MM (Fleury Michon) à 15h38 évoquant un long échange avec M. FB (FTL) s'agissant de la position à adopter lors de la négociation du lendemain (cote 16185).
Vendredi 23 mars 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment M. FB (FTL), M. PP (Campofrio) et M. JCN (Les Mousquetaires) (cote 1706). - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) au service Achats Fleury Michon à 16h29 mentionnant la suspension des négociations entre abatteurs et salaisonniers (cote 16191). - Appel de M. PP (Campofrio) à M. FB (FTL) à 16h55 (cote 46922).
Vendredi 13 avril 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Courriel interne de M. PP (Campofrio) à Mme SM (Campofrio) au service Achats viande du groupe Campofrio à 15h37 mentionnant avoir reçu un message de M. FB sur la reconduction du cours du jambon (cote 396 – 12/0084 AC). - Commentaire de M. PP (Campofrio) sur ce courriel confirmant avoir eu un échange avec FTL/Madrance (cote 8331). - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) au service Achats Fleury Michon à 14h58 confirmant la reconduction du cours du jambon sans mouille (cote 14148).
Vendredi 20 avril 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Appel de M. PP (Campofrio) à M. JCN (Les Mousquetaires) à 10h14 (cote 46922).
Jeudi 26 avril 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Appel de M. PP (Campofrio) à M. JCN (Les Mousquetaires) à 16h58 (cote 46922).

Vendredi 27 avril 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment la position d'Onno (Les Mousquetaires) pour une baisse de 5 centimes du prix du JSM (cote 1729). - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) au service Achats Fleury Michon à 16h12 constatant les positions respectives des abatteurs (baisse de 3 centimes) et des salaisoniers (baisse de 5 centimes) ainsi que le blocage des négociations (cote 16206). - Appels de M. PP (Campofrio) à : <ul style="list-style-type: none"> o M. JCN (Les Mousquetaires) à 9h00 et 16h25 ; o M. FB (FTL) à 11h39, 13h56 et 14h12 ; et o M. MM (Fleury Michon) à 17h13 (cote 46922). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en baisse de 4 centimes (cote 17072).
Lundi 30 avril 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) à M. AJ (Fleury Michon) et M. MM (Fleury Michon) à 11h24 mentionnant un échange avec SBS/Aoste (Campofrio) pour lui faire part de la variation appliquée avec un abatteur et le fait qu'il va contacter tout le monde pour connaître leur position respective (cote 14157). - Courriel interne de M. CD (FMC/Fleury Michon) à M. AJ (Fleury Michon) et M. MM (Fleury Michon) à 11h38 précisant que les achats se déclenchent à - 4 centimes pour Onno/Ranou (Les Mousquetaires), SBS (Jean Caby/Aoste/Campofrio) et qu'il aura la confirmation de P (FTL) rapidement. Il évoque également la nécessité de « <i>mettre les choses au point</i> » avec Aoste lors d'une commission matière première (cote 14157). - Appels de M. PP (Campofrio) à : <ul style="list-style-type: none"> o M. JCN (Les Mousquetaires) à 10h07 et 11h20 ; o M. FB (FTL) à 11h33, 14h32 et 15h47 ; et o M. MM (Fleury Michon) à 11h18 (cote 46922).
Vendredi 4 mai 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Courriel interne de M. CD (FMC/Fleury Michon) au service Achats Fleury Michon à 14h39 mentionnant l'issue des négociations de ce jour, à savoir une baisse de 4 centimes du prix du JSM (cote 16687). - Appel de M. PP (Campofrio) à M. JCN (Les Mousquetaires) à 9h52 (cote 46922).
Vendredi 11 mai 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet de M. CD (Fleury Michon) mentionnant la position d'Onno (Les Mousquetaires) pour une reconduction du cours du JSM. Les notes mentionnent également P (FTL) et Aoste (Campofrio) (cote 4374). - Courriel interne de M. MM (Fleury Michon) à M. AJ (Fleury Michon) à 8h04 mentionnant une reconduction des cours pour cette semaine (cote 16216). - Courriel interne de M. CD au service Achats Fleury Michon à 15h34 confirmant la reconduction du cours pour cette semaine (cote 14168). - Appels de M. PP (Campofrio) à : <ul style="list-style-type: none"> o M. FB (FTL) à 8h27 ; et o Onno (Les Mousquetaires) à 15h06 (cotes 46291 et 46922). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en hausse de 1 centime (cote 17073).
Mercredi 16 mai 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Appels de M. PP (Campofrio) à : <ul style="list-style-type: none"> o M. FB (FTL) à 16h59 ; et

	<ul style="list-style-type: none"> o M. JCN à 17h12 (cote 46922).
Vendredi 25 mai 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Courriel interne de M. PP (Campofrio) à M. PD (Campofrio) à 8h45 faisant état d'une consigne reçue à Madrid et sur la nouvelle façon de procéder (cote 474 – 12/0089 AC). - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) à M. AJ et M. MM (Fleury Michon) à 10h06 mentionnant l'ordre reçu de M. PP (Campofrio) de ne plus échanger avec les autres salaisonniers français (cote 14175). - Appels de M. PP (Campofrio) à <ul style="list-style-type: none"> o Onno (Les Mousquetaires) à 8h22 et ; o M. JCN (Les Mousquetaires) à 8h23 (cote 46921).
Vendredi 1 ^{er} juin 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Appels de M. PP (Campofrio) à : <ul style="list-style-type: none"> o M. JCN (Les Mousquetaires) à 9h29 ; et o M. FB (FTL) à 9h46 (cote 46922).
Jeudi 23 août 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Appel de M. PP (Campofrio) à CCA (FTL) à 14h27 (cote 46921).
Lundi 3 septembre 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Appels de M. PP (Campofrio) à M. FB (FTL) à 12h56, 13h33 et 13h42 (cote 46922).
Mardi 4 septembre 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Appel de M. PP (Campofrio) à M. FB (FTL) à 10h11 (cote 46922).
Vendredi 7 septembre 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet manuscrit de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment la position d'Onno (Les Mousquetaires) pour une reconduction du cours du JSM (cote 1749). - Courriel interne de M. MM (Fleury Michon) à M. AJ (Fleury Michon) à 15h37 informant son collègue de la reconduction du cours du jambon sans mouille (cote 14268). - Appel de M. PP (Campofrio) à M. FB (FTL) à 14h34 (cote 46922). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en hausse de 1 centime (cote 17074).
Vendredi 21 septembre 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet manuscrit de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment la position d'Onno (Les Mousquetaires) pour une reconduction du cours du JSM (cote 1764). - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) au service Achats Fleury Michon à 15h44 informant ses collègues de la reconduction du cours du jambon sans mouille malgré une demande de hausse de 5 centimes du cours des abatteurs (cote 14281). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis : reconduction du cours du JSM (cote 17075).
Mardi 25 septembre 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Appel de M. PP (Campofrio) à M. FB (FTL) à 19h11 (cote 46922).
Mercredi 3 octobre 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet manuscrit de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment la position de P (FTL) pour une baisse de 5 centimes du prix du JSM (cotes 1777 et 4407).
Vendredi 5 octobre 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet manuscrit de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment la position d'Onno (Les Mousquetaires) pour une baisse du cours de 10 centimes. Les notes mentionnent également P (FTL) (cote 1779). - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) au service Achats Fleury Michon à 15h14 mentionnant la suspension des négociations entre les salaisonniers (pour une baisse du cours de 10 centimes) et les abatteurs (cote 14293).
Mercredi 10 octobre 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Courriel interne de M. MM (Fleury Michon) à M. AJ (Fleury Michon) à 14h34 mentionnant le fait que CCA (FTL) « ait lâché à -5 » centimes (cote 16347).

Vendredi 12 octobre 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Courriel interne de M. MM (Fleury Michon) à M. AJ (Fleury Michon) à 12h51 faisant état de la position divergente de CCA (FTL) la semaine passée et lors des négociations de cette semaine. M. MM mentionne également un échange avec M. CD (Fleury Michon) (cote 16355). - Courriels de M. CD (Fleury Michon) à trois fournisseurs de Fleury Michon à 15h01, 15h08, 16h57 mentionnant l'issue des négociations et le désaccord de Fleury Michon avec ce résultat (cotes 16688, 16689 et 16690).
Vendredi 19 octobre 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet manuscrit de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment la position de P (FTL) pour une baisse de 7 centimes (cote 1792). - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) au service Achats Fleury Michon à 15h24 mentionnant la baisse du prix du jambon de 7 centimes (cotes 14319 et 16371). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en baisse de 6 centimes (cote 17078).
Vendredi 26 octobre 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet manuscrit de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment les positions communes d'Onno (Les Mousquetaires) et de P (FTL) pour une baisse de 10 centimes (cote 1799). - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) au service Achats Fleury Michon à 16h12 évoquant la baisse du prix des jambons de 10 centimes du cours du JSM (cote 14325). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en baisse de 10 centimes (cote 17079).
Vendredi 2 novembre 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet manuscrit de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment la position d'Onno (Les Mousquetaires) pour une reconduction du cours. Les notes mentionnent également P (FTL) (cote 1801). - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) au service Achats Fleury Michon à 15h52 évoquant l'issue des négociations, à savoir une reconduction du cours malgré une possibilité de baisse. M. CD mentionne également un échange avec le groupe FTL (cote 16381). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis : reconduction du cours du JSM (cote 17080).
Jeudi 15 novembre 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet manuscrit de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment (Les Mousquetaires) et M. JCN (Les Mousquetaires) (cote 1813).
Jeudi 29 novembre 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet manuscrit de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment les positions d'Onno (Les Mousquetaires) pour une baisse du cours de 10 centimes et de Prédault (FTL) pour une baisse de 5 à 7 centimes. Les notes mentionnent également FB (FTL) (cote 1825).
Vendredi 30 novembre 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) au service Achats Fleury Michon à 16h06 mentionnant la baisse du prix du jambon et les divergences de positions des salaisoniers (cote 16406). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en baisse de 5 centimes (cote 17081).
Vendredi 7 décembre 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du carnet manuscrit de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment les positions d'Onno (Les Mousquetaires) pour une reconduction du cours du JSM et de CCA (FTL) pour une baisse de 5 centimes (cote 1840). - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) à M. MM (Fleury Michon) à 10h48 précisant le cours auquel achète CCA. Il précise également avoir eu un échange avec ce groupe (cote 14358). - Courriel interne de M. MM (Fleury Michon) à M. CD (Fleury Michon) à 10h52 demandant ce qu'en pensent les autres (cote 14358). - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) à M. MM (Fleury Michon) à 10h54 mentionnant une tentative de contact avec Jean Caby (Campofrio) (cote 14358).

	- Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en baisse de 5 centimes (cote 17082).
Vendredi 18 janvier 2013	- Extrait du carnet manuscrit de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment les positions communes d'Onno (Les Mousquetaires) et de P (FTL) pour une baisse du cours (et au moins une reconduction du cours pour Onno) (cote 1863). - Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) au service Achats Fleury Michon à 16h08 constatant la baisse du prix du jambon avec certains abatteurs et le blocage des négociations avec d'autres abatteurs (cote 16691).
Mardi 22 janvier 2013	- Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) à M. AJ et M. MM (Fleury Michon) à 15h57 mentionnant le blocage des négociations par deux abatteurs et leur tentative de convaincre les autres abatteurs pour obtenir une baisse de 3 centimes (contre la baisse de 5 centimes voulue par les salaisoniers). M. CD précise également avoir rappelé « énergiquement » leur position à Prédault (FTL) et désincité Fleury Michon à revenir sur la négociation du vendredi (cote 14391) - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en baisse de 5 centimes (cote 17083).
Vendredi 15 février 2013	- Courriel interne de M. CD (Fleury Michon) au service Achats Fleury Michon à 16h41 mentionnant des négociations très dures avec les abatteurs ainsi que leur suspension. Il précise également les positions des abatteurs (pour une hausse du cours de 10 centimes) ainsi que de ses concurrents salaisoniers (pour une hausse de 5 centimes ou une reconduction) (cote 14411). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis : reconduction du cours du JSM (cote 17085).
Jeudi 14 mars 2013	- Extrait du carnet manuscrit de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment la position d'Onno (Les Mousquetaires) pour une hausse de 5 centimes (cotes 1880 et 1881). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en hausse de 7 centimes (cote 17086).
Vendredi 5 avril 2013	- Extrait du carnet manuscrit de M. CD (Fleury Michon) mentionnant notamment la position d'Onno (Les Mousquetaires) pour une baisse du cours du JSM de 5 centimes (cote 1898).
Vendredi 26 avril 2013	- Extrait du carnet manuscrit de M. CD (Fleury Michon) mentionnant la position de P (FTL) ainsi que celle des autres salaisoniers pour une baisse du cours de 7 centimes (cote 1912). - Synthèse du jambon sans mouille de Rungis en baisse de 3 centimes (cote 17090).

Lecture : les appels grisés sont ceux passés par M. PP (Jean Caby/Campofrio) depuis sa ligne mobile professionnelle. Les autres appels sont ceux passés depuis sa ligne fixe professionnelle.

Annexe 2 : Échanges bilatéraux relatifs à des produits de charcuterie crue consignés dans le Carnet corroborés par des éléments extérieurs

Tableau 2.1 : Échanges bilatéraux entre Aoste et Salaison Polette et Compagnie (Coop)

Date	Enseigne	Résumé de l'échange consigné dans le carnet de M. JLG	Éléments extérieurs au carnet de M. JLG permettant de corroborer l'échange
27 avril 2011 NG § 575	Aldi	Échange mentionnant une proposition de prix de Polette sur la saucisse droite 250g (1,06€) et une contreproposition d'Aldi (1,054€) (cote VC 188 12/0083AC).	- Courrier du 26 avril 2011 adressé par Aldi à Salaison Polette montrant la contreproposition de la première à la seconde d'un prix de 1,054€ l'ucv sur la saucisse sèche droite 250g Le Flutiau et d'autre part, un bon de commande du 26 mai 2011 sur cet article au prix de 1,06€ l'ucv (cotes VC 10035, 10042).
Entre le 6 mai et le 26 mai 2011 NG § 580	Aldi	Échange mentionnant une offre de prix de Salaison Polette de 1,75€ sur le saucisson 400g et une offre de prix d'Aoste d'environ 1,74/1,75€ (cote VC 185 12/0083AC).	- Trois extraits du carnet du directeur commercial de Salaison Polette révélant une information sur le prix du saucisson 400 g à 1,75€ communiquée par Aoste entre fin mai et le 24 juin 2011 (cotes VC 356, 361 et 369 13/0069AC et tableau 3.1. de l'Annexe 3 de la présente décision) - Courrier du 6 juin 2011 adressé par Polette à Aldi évoquant, d'une part, la contreproposition du 20 mai 2011 d'Aldi de 1,75€ l'ucv sur le saucisson 400g bridé Le Flutiau et d'autre part, une offre de prix inchangé à 1,7612€ l'ucv sur cet article (cote VC 10043).
24 juin 2011 NG § 586	Aldi	Échange mentionnant un prix de Salaison Polette de 1,06€ sur la saucisse droite, 1,40€ sur la saucisse courbe et 1,77€ sur le saucisson 400g. (cote VC 185 12/0083AC).	- Trois bons de commande du 20 juin 2011 adressés par Aldi à Polette montrent respectivement un prix de 1,054€ l'ucv, (cotisations volontaires obligatoires (« CVO ») incluse 1,06 euro, sur la saucisse sèche droite 250g, 1,40€ l'ucv sur la saucisse sèche courbe 300g, 1,7612€ l'ucv (CVO incluse 1,77€) sur le saucisson 400g (cotes VC 10044 à 10047). - Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette révélant un échange d'information sur les offres de prix entre Polette et Aoste le 24 juin 2011 (cote VC 369, 13/0069AC et tableau 3.1. de l'Annexe 3 de la présente décision).
1er août 2011 NG § 590	Aldi	Échange mentionnant les prix d'Aoste sur la saucisse droite (1,159€), sur la saucisse courbe (1,485€), sur le saucisson 400g (1,85€) et une hausse de prix sur le saucisson prétranché de 0,957€ à 1,002€ (cote VC 186 12/0083AC).	- Extrait du carnet manuscrit du directeur commercial de Salaison Polette montrant l'information, communiquée par Aoste le 1er août 2011 sur le prix de la saucisse droite (1,159€), sur la saucisse courbe (1,485€), sur le saucisson 400g (1,85€) et une hausse de prix sur le saucisson prétranché de 0,957€ à 1,002€ (cote VC 376 13/0069AC et tableau 3.1. de l'Annexe 3 de la présente décision).
4 octobre 2011 NG § 593	Aldi	Échange mentionnant une demande de hausse de prix de la société Aoste de 0,91€ à 0,95€ sur un appel d'offres Rosette, ainsi qu'un appel téléphonique indirect entre Salaison Polette et Montagne Noire (FTL) (cote VC 198 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne portable, appel à M. GP (groupe Coop) le 4/10/2011 (cote VNC 16708).

5 octobre 2011 NG § 598	Aldi	Échange mentionnant une demande de hausse de prix de 0,91€ à 0,95€ sur le produit « rosette prétranché 150g » (cote VC 198 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne portable, appel à M. GP (groupe Coop), le 5/10/2011 (cote VNC 16708)
8 décembre 2011 NG § 604	Aldi	Échange mentionnant les prix obtenus par Salaison Polette sur le saucisson 400g (1,83€), la saucisse droite (1,10€), la saucisse courbe (1,46€), le saucisson 36 tranches (1€), la rosette (0,95€) et le bacon (1€) (cote VC 198 12/0083AC).	- Le point interne « sur l'envoi des augmentations MDD au 8 décembre 2011 » et le courrier du 8 décembre 2011 adressé à Aldi, saisis chez Salaison Polette, montrent les prix en hausse à 1,83 euro l'ucv contre 1,7612 sur le saucisson 400g bridé, à 1,10 euro l'ucv contre 1,054 euro sur la saucisse sèche droite 250g, à 1,46 euro l'ucv contre 1,40 euro sur la saucisse sèche courbe 300g, à 0,95 euro l'ucv contre 0,91 euro sur la rosette 12 tranches, à 0,99 euro l'ucv contre 0,95 euro sur le saucisson (bacon) 36 tranches (cotes VC 2134, 9905, 10084 et cotes VC 2093, 2090, 10094).
3 janvier 2012 NG § 608	Aldi	Échange mentionnant un appel téléphonique entre Salaison Polette et Montagne Noire (FTL), ainsi qu'une demande de hausse de prix d'Aoste sur la saucisse droite (de 1,148€ à 1,159€), la saucisse courbe (de 1,489€ à 1,494€), le saucisson 400g (de 1,865€ à 1,876€) et une hausse de prix sur le saucisson prétranché de 0,957€ à 1,002€ (cote VC 198 12/0083AC).	- Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette mentionnant des hausses de prix communiquées par Aoste le 3 janvier 2012 (cote VC 384 13/0069AC et tableau 3.1. de l'Annexe 3 de la présente décision).
28 juillet 2011 NG § 519	Auchan	Échange mentionnant notamment une hausse de prix de Salaison Polette sur la viande des grisons frais emballée, afin de l'aligner sur le prix d'Aoste. Échange mentionnant également une hausse de prix de 3% sur la Rosette au 1 ^{er} août et une baisse de prix de 12% sur le jambon Serrano pour une opération promotion (cote VC 98 12/0083AC).	- Deux extraits du carnet du directeur commercial de Salaison Polette révélant une information sur une baisse de prix de 12 % sur plusieurs produits de jambon Serrano et une augmentation du prix de la viande des grisons au 1 ^{er} août 2011 (cotes VC 374, 375, 13/009AC).
20 décembre 2011 NG § 522	Auchan	Échange mentionnant un accord de Salaison Polette pour une demande de hausse de 3-4% sur la gamme « frais emballé » (cote VC 98 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne portable, appels à M. GP (groupe Coop) le 20/12/2011 (cote VNC 16710) (cotes 17587-17592). - Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette révélant une information sur une hausse de prix d'environ 3% sur les chiffonnades communiquée par Aoste le 21 décembre 2011 (cote VC 383 13/0069AC et tableau 3.1. de l'Annexe 3 de la présente décision).
19 janvier 2012 NG § 525	Auchan	Échange mentionnant les prix annoncés par Aoste pour le saucisson prétranché (0,78€) et le saucisson noisette (0,81€), une confirmation d'Aoste pour demander une hausse de 3%, sauf pour la viande des grisons (+6%) et une réponse de Salaison Polette confirmant une demande de hausse de prix. Échange mentionnant également les prix annoncés par Aoste pour le saucisson prétranché (0,78€) et le saucisson noisette (0,81€) et les prix annoncés par Salaison Polette (0,84€ et 0,89€) (cote VC 99 12/0083AC).	- Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette révélant une information communiquée par Aoste, le 18 janvier 2012, sur une hausse de 3% sur les tarifs actuels et de 6% pour la viande des grisons, ainsi que les prix du saucisson prétranché (0,78€) et du saucisson noisette (0,81€) (Cote VC 385, 13/0069AC et tableau 3.1. de l'Annexe 3 de la présente décision).

<p>28 avril 2011 NG § 476</p>	<p>Carrefour/ED/ Dia</p>	<p>Échange mentionnant notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les offres d'Aoste de 1,67 euro sur la saucisse sèche courbe 300g et de 1,02 sur les petites saucisses sèches ; • des échanges entre Salaison Polette et Souchon d'Auvergne concernant un possible conflit entre Polette et Souchon pour obtenir la saucisse sèche droite 250g : « GP [Polette] Va essayer de conserver le 250 Dia ~1,63 à voir GP [Polette] ne fera pas d'offre sur CRF [pour la saucisse sèche droite 250g] [OJ Souchon] voudrait le reprendre mais GP [Polette] n'est pas OK » ; • une offre de couverture de Salaison Polette sur la saucisse 350g au bénéfice de Souchon d'Auvergne « Ssse 3x50 => a demandé 1,03 mais va refaire à 1,08 pour OJ [Souchon] » ; • le prix de saucisson Noix de Jambon de Souchon à 11€/kg. (cote VC 61 12/0083AC). 	<ul style="list-style-type: none"> - Tableau du 3 mai 2011 saisi dans l'ordinateur de M. P révélant une offre de 1,67€ d'Aoste sur la saucisse courbe 300g et une offre de couverture de 1,68€ de Salaison Polette : « Aoste demande 1,67 euro Le couvrir Offre à 1,68 euro » (cotes VC 9899, 9952). - Compte rendu interne de Salaison Polette d'avril 2011 sur l'appel d'offres saucissons Carrefour/Ed/Dia, saisi chez elle, montre que : <ul style="list-style-type: none"> • les offres d'Aoste de 1,67 euro l'ucv sur la saucisse courbe 300g CRF BN et de 1,02 euro l'ucv sur les petites saucisses sèches se retrouvent dans le compte rendu interne Polette d'avril 2011 ; • un conflit sur le saucisson 250g Dia « Saucisson 250 g DIA 117 T et CRF 507 Aoste pour Hyper et FS pour Super. Nous sommes à 1,43€, j'ai dit 1,50€. Offre de 1,63€ Aoste, FS, MN [Montagne Noire] et Souchon. Souchon me demande de faire l'offre à 1,63€ car il souhaiterait récupérer ce marché » ; • le saucisson de jambon 200g Dia est offert par Souchon à 11 euros/kg (cotes VC 2054, 2055, 2056). - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appels à M. GP ou PP (groupe Coop) le 28/04/2011 (cote 46923).
<p>24 mai 2011 NG § 488</p>	<p>Carrefour/ED/ Dia</p>	<p>Échange mentionnant la baisse de prix de Salaison Polette de 1,43 à 1,36 sur la saucisse droite BN (cote VC 60 12/0083AC).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Courriel du 24 mai 2011 adressé à Carrefour selon lequel lui est proposée une offre de prix de 1,365 euro l'ucv sur la saucisse sèche droite BN 250g (cote VC 9942). - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. GP ou PP (groupe Coop) le 24/05/2011 (cote 46923)
<p>24 juin 2011 NG § 499</p>	<p>Carrefour/ED/ Dia</p>	<p>Échange indiquant que Salaison Polette devrait théoriquement laisser la saucisse 250g à Souchon d'Auvergne, mais que CCA s'est positionné à 1,40€ (cote VC 234 12/0083AC).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. GP ou PP (groupe Coop) le 24/06/2011 (cote 46923).
<p>9 septembre 2011 NG § 509</p>	<p>Carrefour/Ed/ Dia</p>	<p>Échange indiquant que Salaison Polette a été obligé de baisser son prix de 1,85 à 1,75 sur les saucissons « noix de jambon », à la suite du prix fait par Salaisons du Mâconnais à Leclerc (1,51€) (cote VC 73, 12/0083AC).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. GP ou PP (groupe Coop) le 09/09/2011 (cote 46923).
<p>20 décembre 2011 NG § 512</p>	<p>Carrefour/Ed/ Dia</p>	<p>Échange indiquant que Salaison Polette a passé 8% sur la rosette et le pavé « Frais emballé » au 1^{er} février 2012 (cote VC 73, 12/0083AC).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne portable, appels à M. GP (groupe Coop) le 20/12/2011 (cote 17725).
<p>2 mai 2012 NG § 514</p>	<p>Carrefour/ED/ Dia</p>	<p>Échange indiquant que Salaison Polette a fait une demande de hausse, mais n'a rien finalisé à date sur la saucisse droite 250 BN (5%) et le saucisson d'Auvergne MDD Reflets de France (8%) (cote VC 73 12/0083AC).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. GP (groupe Coop), le 02/05/2011 (cote 418 - 12/0083AC).
<p>21 août 2012 NG § 516</p>	<p>Carrefour/ED/ Dia</p>	<p>Échange indiquant le prix de CCA (FTL) sur la saucisse droite BN de 1,35€(cote VC 73 12/0083AC).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne portable, appels à M. GP (groupe Coop), le 21/08/2011 (cote 17737).

14 juin 2011 NG § 547	EMC/Leader Price	Échange indiquant qu'Aoste va peut-être modifier son prix de 4 à 5cts sur l'offre saucisson, principalement le snacking (cote VC 134, 12/0083AC).	- Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette en juin 2011 qui mentionne une baisse de prix d'Aoste sur le snacking : « JLG [Aoste] 06 08 90 50 37 au téléphone -AO Casino ↓ du snacking + ↓ existant chez LEADER PRICE. Pas de hausse sur les autres références. -0,05€/kg sur gamme déjà en place. -AO Carrefour ↓ du snacking » (cote VC 364).
24 juin 2011 NG § 496 et § 553	EMC/Leader Price	Échange indiquant que Salaison Polette va prendre une position prix plus agressive sur le saucisson Porc fermier et courbe Auvergne LP pour « emmerder » Loste qui fait des offres agressives (cote VC 135, 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. GP ou PP (groupe Coop), le 24/06/2011 (cote 46923).
Entre le 24 juillet et le 31 août 2012 NG § 556	EMC/Leader Price	Échange mentionnant une information obtenue par Salaison Polette lors d'un échange avec le représentant de CCA sur le fait que cette dernière société arrête les livraisons de saucisson pièce entière au 31/08 (cote VC 137 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne portable, appels à M. GP (groupe Coop), les 26/07/2012, 21/08/2012, 22/08/2012, 28/08/2012 (cote 390 - 12/0083AC) (cote 17736-17738).
4 octobre 2011 NG § 559	Intermarché	Échange indiquant que Salaison Polette a obtenu 3% de hausse sur plusieurs produits de charcuterie crus (cote VC 162 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne portable, appel à M. GP (groupe Coop), le 4/10/2011 (cote VC 340 - 12/0083AC, VNC 16708) (cote 17722).
4 octobre 2011 NG § 528	Leclerc	Échange indiquant que Salaison Polette aurait obtenu 5% sur le saucisson bio en raison du passage en viande UE et 3% sur le saucisson prétranché et la rosette Label Rouge (cote VC 115, 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne portable, appel à M. GP (groupe Coop), le 4/10/2011 (cote 17587) - Un courriel interne de juillet 2011 de Salaison Polette indique vouloir passer une hausse de 5% sur la viande d'origine UE (cote VC 2100)
3 novembre 2011 NG § 532	Leclerc	Échange indiquant que Salaison Polette a obtenu une hausse entre 2,7 et 3,6 selon les produits (rosette, saucisson prétranché bio) (cote VC 115 12/0083AC).	- Un point interne sur l'envoi des augmentations MDD au 8 décembre 2011, saisi le 15 mai 2013 chez Salaison Polette, révèle une hausse de prix de 2,64% sur le saucisson prétranché 200g Bio et de 3,69% sur le jambon 4 tranches NRT (cote VC 2093, 10128)
20 décembre 2011 NG § 535	Leclerc	Échange indiquant que Salaison Polette a obtenu 4% sur les produits MDD « Nos Régions ont du Talent » au 23 janvier 2012 (cote VC 115 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne portable, appel à M. GP (groupe Coop), le 20/12/2011 (cote 17725).
23 février 2012 NG § 538	Leclerc	Échange indiquant que Salaison Polette a passé une hausse de prix de 2,5% au 1 ^{er} avril (cote VC 116 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne portable, appel à M. GP (groupe Coop), le 23/02/2012 (cotes 389 - 12/0083AC, VC 357 - 12/0083AC, VNC 16712) (cote 17729). - Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette de mars 2012 montrant une hausse de 2,5% (cote VC 10145).
27 avril 2011 NG § 614	Lidl	Échange du 27 avril 2011 montrant que les prix d'Aoste ont été communiqués à deux concurrents, Salaisons du Mâconnais et Salaison Polette, sur plusieurs produits, dont le saucisson sec aux noix 250g à 1,47€(cote VC 215 12/0083AC).	- Courriel du 20 mai 2011 adressé par Salaison Polette à Carrefour indiquant son prix pour un saucisson sec aux noix 250g cible Lidl est de 1,450€franco pièce (cote VC 10002).
2 mai 2011 NG § 616	Lidl	Échange du 2 mai 2011 indiquant que Salaison Polette ne devrait pas répondre à l'appel d'offres de Lidl, mais que s'il le fait ce sera pour un prix supérieur (cote VC 215 12/0083AC).	- Courriel du 20 mai 2011 adressé par Salaison Polette à Carrefour indiquant que son prix pour un saucisson sec aux noix 250g cible Lidl est de 1,450€franco pièce (cote VC 10002).
8 mars 2012 NG § 620	Lidl	Échange comportant des informations sur les prix d'Aoste sur plusieurs produits de charcuterie (cote VC 195 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne portable, appel à M. GP (groupe Coop), le 23/02/2012 (cote VC 359 - 12/0083AC, VNC 16713) (cote 17729).

14 juin 2011 NG § 563	Provera/Cora	Échange indiquant que Salaison Polette perdrait un assortiment sec chez CORA au profit d'Aoste prix < 8,33€/kg et qu'Aoste rappellerait Salaison Polette après avoir vérifié cette information (cote VC 173 12/0083AC).	- Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette du 10 juin 2011 : « On perd le plateau AO charcuterie, voir avec Aoste JLG. En demande 2€. Faire contre offre ou rien » (cotes VC 362, 363).
Janvier 2012 NG § 569	Provera/Cora	Échange indiquant que Salaison Polette passerait une hausse de 2% sur le libre-service en avril et de 2,5% à la coupe en mars. (cote VC 173, 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne portable, appels à M. GP (groupe Coop), les 20/01/2012 et 27/01/2012 (cote 389 - 12/0083AC) (cote 17727).
2 mai 2012 NG § 571	Provera/Cora	Échange indiquant que Salaison Polette a passé au forceps une hausse de 4% sur les produits coupés, a obtenu 1,8% en libre-service, et fait du forcing pour obtenir plus. (cote VC 173 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. GP (groupe Coop), le 2/05/2011 (cote 418 - 12/0083AC) (cote 46923).

Tableau 2.2 : Échanges bilatéraux entre Aoste et FTL (Montage Noire)

Date	Enseigne	Résumé de l'échange consigné dans le carnet de M. JLG	Éléments extérieurs au carnet de M. JLG permettant de corroborer l'échange																				
27 avril 2011 NG § 646	Aldi	Échange par lequel Aoste et CCA (FTL) conviennent de se rappeler le 28 avril (cote VC 188 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appels à M. DR (groupe FTL) le 27/04/2011 (cote 46923).																				
6 mai 2011 NG § 647	Aldi	Échange par lequel CCA (FTL) indique avoir coté sur la saucisse droite 250g, la saucisse courbe 300g et le saucisson 400g, mais n'a pas de retour à date (cote VC 185 12/0083AC).	- Courriel interne du 3 mai 2011, saisi chez FTL, qui révèle une offre à Aldi du 2 mai 2011 de Salaisons du Terradou, devenue Montagne Noire, notamment sur la saucisse sèche droite 250g, la saucisse sèche courbe 300g et le saucisson court 400g (cotes VNC 15471 à 15474). - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. DR (groupe FTL) le 6/05/2011 (cote 46923).																				
11 mai 2011 NG § 649	Aldi	Échange par lequel CCA (FTL) indique avoir de la pression d'Aldi pour baisser son prix sur la saucisse droite à 250g à 1,05. Aoste indique avoir demandé 1,054€ sur ce produit. Aoste et FTL échangent leur prix sur les produits suivants : <table border="1" data-bbox="533 770 1200 916"> <thead> <tr> <th></th> <th>FTL prix actuels</th> <th>FTL prix annoncés</th> <th>Aoste Prix actuels</th> <th>Prix annoncés</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Dte 250</td> <td>1,08</td> <td>1,172</td> <td>1,075</td> <td>1,113</td> </tr> <tr> <td>Ct 400</td> <td>1,78</td> <td>1,92</td> <td>1,74</td> <td>1,80</td> </tr> <tr> <td>Cbe 300</td> <td>1,47</td> <td>1,57</td> <td>1,40</td> <td>1,445 »</td> </tr> </tbody> </table> (cote VC 185 12/0083AC)		FTL prix actuels	FTL prix annoncés	Aoste Prix actuels	Prix annoncés	Dte 250	1,08	1,172	1,075	1,113	Ct 400	1,78	1,92	1,74	1,80	Cbe 300	1,47	1,57	1,40	1,445 »	- Courriel interne précité du 3 mai 2011 (voir ci-dessus) qui révèle une offre à Aldi du 2 mai 2011 de Salaisons du Terradou, devenue Montagne Noire, notamment sur la saucisse sèche droite 250g, la saucisse sèche courbe 300g et le saucisson court 400g aux prix par uvc respectifs de 1,172 euro, 1,571 euro et 1,929 euros (cotes VNC 15471 à 15474). - Le courriel interne du 11 mai 2011, saisi chez FTL, a pour objet une réponse à la « contre-offre » d'Aldi sur la saucisse droite 250g au prix de 1,05 euro l'uvc de Montagne Noire (cotes VNC 15481 à 15483). - Le courriel interne du 9 juin 2011, saisi chez FTL, fait état des cotations pour Aldi sur la saucisse sèche droite 250g, la saucisse sèche courbe 300g et le saucisson court 400g aux prix par uvc respectifs de 1,172 euro, 1,571 euro et 1,929 euros (cotes VNC 15484 à 15487). - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. GC (groupe FTL) le 11/05/2011 (cote 46923).
	FTL prix actuels	FTL prix annoncés	Aoste Prix actuels	Prix annoncés																			
Dte 250	1,08	1,172	1,075	1,113																			
Ct 400	1,78	1,92	1,74	1,80																			
Cbe 300	1,47	1,57	1,40	1,445 »																			
27 mai 2011 NG § 636	Auchan	Échange par lequel CCA (FTL) indique avoir rendez-vous avec Auchan, car elle a menacé d'un arrêt livraison à la suite d'un refus de hausse tarifaire (cote VC 98 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. DR (groupe FTL) le 27/05/2011 (cote 46923).																				

27 avril 2011 NG § 632	Carrefour/Ed/ Dia	Échange par lequel CCA (FTL) indique que : - sa position sur la saucisse droite 250g Carrefour est de 1,18€ en cartons de 25 et 1,24€ en carton de 15 ; - elle souhaite arrêter le 250 Noix ; - elle pense offrir 1,769€ sur la saucisse courbe boyau naturel 300g et 1,389 sur le saucisson court 250 boyau naturel. (cote VC 61 12/0083AC)	- Le courriel interne du 29 avril 2011, saisi chez FTL, révèle des offres par uvc à Carrefour du 2 mai 2011 de Salaisons du Terradou, devenue Montagne Noire, à 1,18 euro sur la saucisse sèche droite 250g Carrefour Discount (CFRD), 1,769 euro sur la saucisse sèche courbe 300g BN, 1,389 euro sur le saucisson 250g CRFED1 puis 1,65 euro sur le même saucisson court 250g, 1,82 euro sur le saucisson 400g CRFD (cotes VNC 15488 à 15492). - L'indication selon laquelle FTL ex-CCA offre un prix de 1,18 euro l'ucv sur la saucisse sèche droite 250g CRFD se retrouve dans le compte rendu interne Polette d'avril 2011 sur l'appel d'offres saucissons Carrefour/Ed/Dia (cotes VC 2054, 2055). - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appels à M. DR (groupe FTL) le 27/04/2011 (cote 46923).
27 mai 2011 NG § 635	Carrefour/Ed/ Dia	Échange par lequel CCA (FTL) indique qu'elle a perdu beaucoup de volume chez Leclerc sur l'appel d'offres jambons secs, donc a pour objectif de prendre du volume chez Carrefour (cote VC 60 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. DR (groupe FTL) le 27/05/2011 (cote 46923).
2 mai 2011 NG § 639	EMC/Leader Price	Échange par lequel Aoste communique ses prix et CCA (FTL) indique qu'elle va coter. CCA est à 1,35€ sur le saucisson 250g, ce qui représente un risque pour Aoste qui ne cotera pas sur ce produit. CCA est 20 centimes plus cher qu'Aoste sur la saucisse droite noisette (cote VC 243 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. DR (groupe FTL) le 2/05/2011 (cote 46923).
2 mai 2011 NG § 640	EMC/Leader Price	Échange par lequel Aoste communique ses prix et CCA (FTL) indique qu'elle cotera au-dessus. CCA communique ses prix, hausse comprise, sur les 3 produits suivants : saucisson Boyau naturel 400g (2,136 euros pièce), la rosette 400g (2,152 euros), la saucisse boyau naturel (1,35 euros). CCA va se mettre sur 1,55 euro sur la saucisse droite boyau naturel (cote VC 132 12/0083AC).	- Le courriel interne du 2 mai 2011, saisi chez FTL, révèle des propositions de prix par uvc de Montagne Noire auprès de Casino à 2,126 euros+ 0,096 euro pour la CVO soit 2,1356 euros sur le saucisson 400g Recette Campagnarde, 5,322 euros/kg soit 2,129 euros/400g + 0,096 euro CVO soit 2,1384 euros sur la Rosette 400g, 1,323 euro + 0,006 CVO soit 1,329 euro sur le saucisson 250g (cotes VNC 15493 à 15496). - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. DR (groupe FTL) le 2/05/2011 (cote 46923)
27 mai 2011 NG § 642	EMC/Leader Price	Échange par lequel CCA (FTL) indique avoir coté à 0,69 euros sur le saucisson 200 g premier prix chez Casino et 0,79 euros chez Leader Price. CCA (FTL) va changer son prix à 0,79 euros également chez Casino, car cela court-circuite France Salaisons (cote VC 134 12/0083AC).	- Le courriel du 27 mai 2011, saisi chez FTL, adressé à Casino révèle une erreur de cotation sur le saucisson PPX 200g Casino : « lors de l'envoi du 25 mai 2011 de notre proposition, la tarification pour le saucisson PP 200g pour Casino à 0,69€Pce était erronée, le tarif de référence étant celui de Leader Price à 0,792€Pce » « le prix du Saucisson 1er Prix 200g pour les 2 enseignes est de 0,792€Pce » (cotes VNC 15497 à 15504). - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. DR (groupe FTL) le 27/05/2011 (cote 46923).
27 avril 2011 NG § 638	EMC/Leader Price (Casino)	Échange par lequel Aoste et CCA (FTL) conviennent de se rappeler le 28 avril (cote VC 132 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appels à M. DR (groupe FTL) le 27/04/2011 (cote 46923).

15 mars 2011 NG § 657	Lidl	Échange au terme duquel Aoste et CCA (FTL) s'échangent des informations sur les prix (cote VC 210 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Le courriel interne du 3 mai 2011, saisi chez FTL, révèle une offre à Aldi le 2 mai 2011 par Salaisons du Terradou, devenue Montagne Noire, sur la Rosette 12 T 150g MDD St-Alby, le jambon sec supérieur 8 T MDD St-Alby et le ¼ jambon sec MDD St-Alby aux prix respectifs de 0,795 euro l'ucv, 1,365 euro l'ucv et 5,74 euro/kg (cotes VNC 15471 à 15474). - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appels à M. GC (groupe FTL) le 15/03/2011 (cote 46923).
2 mai 2011 NG § 660	Lidl	Échange par lequel CCA (FTL) récupère 18 assortiments de la charcuterie sèche (cote VC 209 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. DR (groupe FTL) le 2/05/2011 (cote 46923).
12 mai 2011 NG § 661	Lidl	Échange par lequel CCA indique avoir fait des offres sur la saucisse droite 250g (1,215€), le saucisson 400g (1,92€), le saucisson noix (8,25€/kg), la saucisse droite noisette (7,59€). Madame P n'exerce pas de pression sur ce dossier (cote VC 211 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Le courriel interne du 6 mai 2011, saisi chez FTL, révèle les offres du même jour à Lidl sur la saucisse sèche droite 250g, le saucisson 400g, la saucisse droite noisettes 250g, aux prix respectifs de 1,15 l'ucv, 1,82 l'ucv, 1,85 l'ucv soit 7,40/kg (cotes VNC 15515 à 15517).

Tableau 2.3 : Échanges bilatéraux entre Aoste et France Salaisons (Sonical)

Date	Enseigne	Résumé de l'échange consigné dans le carnet de M. JLG	Éléments extérieurs au carnet de M. JLG permettant de corroborer l'échange
2 mai 2012 NG § 700	Auchan	Échange par lequel France Salaisons indique que Merle a envoyé un courrier recommandé pour arrêter la fabrication de la saucisse courbe 250g et que France Salaisons n'a pas pu passer de hausse, compte tenu du refus d'Auchan (cote VC 99 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Il y a trace de trois entretiens téléphoniques entre MM. JLG et EB (Sonical) les 2 et 3 mai 2012 comme l'indique la facture détaillée du téléphone portable du premier (cote VC 390 12/0083AC).
28 avril 2011 NG § 667	Carrefour/Ed/ Dia	Échange par lequel France Salaisons indique notamment qu'elle demandera un prix de 1,86€ sur le saucisson court 300g Grand Jury (au lieu de 1,75€ actuellement), de 1,63€ sur le saucisson 250g (au lieu de 1,68€ actuellement), de 1,35€ sur la saucisse CRFD et qu'elle proposera un prix supérieur à Aoste sur la saucisse 3x50, sur la saucisse courbe boyau naturel 300g et sur le saucisson court 400g (cote VC 61 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - La note manuscrite saisie chez Salaison Polette montre l'offre de prix à 1,63 euro l'ucv de France Salaisons sur le saucisson 250g CRF (507T) « FS [France Salaisons] : super 1,63 Aoste : Hyper 1,63 Souchon 1,66 M Noire 1,65 (...) offre 1,47 1,488 chez Carrefour » (cotes VC 2054, 2055, 2056, 9950, 9951, 9953) - La note manuscrite saisie chez Salaison Polette confirme l'offre de prix à 1,35 euro l'ucv de France Salaisons sur la saucisse sèche courbe 300g Dia (154T) CRF Discount (373T) « Mâconnais demande 1,40, FS [France Salaisons] demande 1,35, Ns [Nous] 1,38, 1,35 » (cotes VC 2063, 9960). - Tableau de cotation du 20 juin 2011 établi par France Salaisons en réponse à l'appel d'offres Carrefour/Ed/Dia montrant une offre de prix sur la saucisse sèche courbe 300g CRFD de 1,350 euro l'ucv (cote 9771). - L'indication selon laquelle France Salaisons a fait une offre à 1,63 euro l'ucv sur le saucisson 250g Carrefour (Grand Jury) alors que Polette a le marché du saucisson 250g Ed/Dia se retrouve dans le compte rendu interne Polette d'avril 2011 sur l'appel d'offres saucissons Carrefour/Ed/Dia (cotes VC 2054, 2055) - L'indication selon laquelle France Salaisons a fait une offre à 1,35 euro l'ucv sur la saucisse sèche courbe 300g CRFD se retrouve dans le compte rendu interne Polette d'avril 2011 sur l'appel d'offres saucissons Carrefour/Ed/Dia (cotes VC 2054, 2055). - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. CC (Sonical) le 28/04/2011 (cote 46923).
6 juin 2011 NG § 676	Carrefour/Ed/ Dia	Échange par lequel France Salaisons indique qu'elle a reçu des pressions de Carrefour sur l'appel d'offres saucisson « produits entiers ». Aoste propose de bouger son prix de 1 à 1,5 centime l'ucv [unité vente consommateur]. France Salaisons demande à Aoste de le rappeler (VC 60 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. EB (Sonical) le 06/06/2011 (cote 46923).
8 juin 2011 NG § 678	Carrefour/Ed/ Dia	Échange par lequel France Salaisons indique que Salaisons du Lignon, groupe ITM, n'est pas consultée chez Carrefour. Sapresti Traiteur (Loste) ferait des offres en saucisse Auvergne chez Carrefour, aurait des capacités de 7 tonnes /semaine en snacking et ferait donc des offres très basses (cote VC 72 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appels à M. EB (Sonical) le 08/06/2011 (cote 46923).

8 juin 2011 NG § 682	Carrefour/Ed/ Dia	Échange par lequel France Salaisons indique que Merle aurait fait des offres sur la saucisse droite 250g à 1,12€ saucisse droite noisette à 1,28€ et le saucisson 400 g à 1,80€ (cote VC 234 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appels à M. EB (Sonical) le 8 juin (cote 46923).
14 juin 2011 NG § 684	Carrefour/Ed/ Dia	Échange par lequel Aoste indique qu'elle va faire une nouvelle offre de -3 à -5cts sur saucisson pièce entière, surtout sur le snacking (cote VC 72 12/0083AC).	- Note manuscrite du carnet du directeur commercial de Salaison Polette indiquant un appel téléphonique d'Aoste lui signalant une baisse de prix sur le snacking (cote VC 364 13/0069AC et tableau 3.1. de l'Annexe 3 de la présente décision).
20 juin 2011 NG § 687	Carrefour/Ed/ Dia	Échange par lequel France Salaisons indique qu'elle a fait une première offre à 1,63€ sur le saucisson 250g et qu'elle va se repositionner à 1,60€ l'ucv (cote VC 72 12/0083AC).	- L'indication selon laquelle France Salaisons a fait une offre à 1,63 euro l'ucv sur le saucisson 250g Carrefour se retrouve dans le compte rendu interne Polette d'avril 2011 sur l'appel d'offres saucissons Carrefour/Ed/Dia (cote VC 2054, 2055).
6 septembre 2011 NG § 695	Carrefour/Ed/ Dia	Échange par lequel France Salaisons indique qu'elle a eu une réponse de Carrefour sur l'appel d'offres saucisson et qu'elle garde la saucisse courbe CRFD, passe le saucisson 300g en 250g en SM [Supermarché] au 1 ^{er} janvier 2012 et prend le marché de la saucisse droite noisette (prix > 1,20€) (cote VC 72 12/0083AC).	- Courriel du 13 septembre 2011 de Carrefour adressé à France Salaisons clôturant l'appel d'offres Carrefour/Ed/Dia saucissons secs pièces entières révélant que France Salaisons conserve la saucisse sèche courbe 300g CRFD, change le grammage du saucisson 300g Carrefour à 250g pour le marché SM et magasins Proxi au 1er janvier 2012 et démarre le marché de la saucisse droite noisettes Carrefour le 1er février 2012 (cotes VC 9769, 9770).
Entre le 8 février et le 14 juin 2011 NG § 722	EMC/Leader Price	Échange par lequel France Salaisons indique qu'elle a eu la société Berni qui a été attaquée sur le prix du Chorizo (attaqué sur le prix) (cote VC 244, 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appels à M. EB (Sonical) le 08/04/2011, le 28/04/2011, le 10/05/2011, le 06/06/2011 et le 08/06/2011 (cote 46923).
28 avril 2011 NG § 723	EMC/Leader Price	Échange par lequel France Salaisons communique à Aoste les prix qu'elle va proposer sur plusieurs produits (cote VC 243, 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. EB (Sonical) le 28/04/2011 (cote 46923).
Entre le 28 avril et le 2 mai 2011 NG § 725	EMC/Leader Price	Échange par lequel France Salaisons indique qu'elle va répondre à un prix supérieur à celui d'Aoste sur la saucisse courbe boyau naturel et le saucisson court 400g et communique les prix qu'elle va proposer sur les produits suivants : 0,968 euro sur le chorizo MDD 225g, de 1,137 euro sur la saucisse droite MDD 250g, de 1,253 euro sur la saucisse droite noisettes 250g, de 0,982 sur la saucisse droite 3x50g. France Salaisons indique avoir reçu une information de Salaisons du Mâconnais sur les dossiers chorizo et saucisson 300g (1,14€ avec hausse, mais souhaite s'en dégager car le prix est trop bas) (cote VC 132, 12/0083AC).	- L'indication selon laquelle France Salaisons demande à Casino un prix de 0,968 euro l'ucv sur le chorizo MDD 225g, de 1,137 euro l'ucv sur la saucisse droite 250g, de 1,253 euro l'ucv sur la saucisse droite noisettes 250g, est confirmée par le tarif Colombo pour Casino du 6 juin 2011 (cote 1963). - L'indication selon laquelle France Salaisons a fait une offre à 1,137 euro l'ucv sur la saucisse droite 250g MDD Leader Price se retrouve dans l'échange ayant eu lieu (voir ci-dessous) entre le 6 et le 27 mai 2011 entre Aoste et France Salaisons (cote VC 134 12/0083AC). - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. EB (Sonical) le 28/04/2011 (cote 46923).
Entre le 6 et le 27 mai 2011 NG § 729	EMC/Leader Price	Échange par lequel France Salaisons indique le retour qu'elle a eu de EMC Distribution sur l'offre saucisson pièce entière (cote VC 134, 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. EB (Sonical) le 10/05/2011 (cote 46923).
Entre le 6 et le 27 mai 2011 NG § 730	EMC/Leader Price	Échange par lequel France Salaisons communique les prix qu'elle a proposés sur l'appel de Casino, dont le prix de 1,137€ sur la saucisse droite 250g (cote VC 134 12/0083AC).	- L'indication selon laquelle France Salaisons demande à Casino un prix de 1,137 euro l'ucv sur la saucisse droite 250g est confirmée par le tarif Colombo pour Casino du 6 juin 2011 (cote 1963). - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appels à M. EB (Sonical) le 10/05/2011 (cote 46923).

8 juin 2011 NG § 734	EMC/Leader Price	Échange par lequel France Salaisons communique des informations stratégiques concernant l'appel d'offres EMC/Leader Price et fait état de discussions anticoncurrentielles avec la société Salaison Lignon (cote VC 134 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. EB (Sonical) le 08/06/2011 (cote 46923).
2 septembre 2011 NG § 745	EMC/Leader Price	Échange par lequel France Salaisons indique notamment avoir perdu les chorizos, mais que Casino est d'accord pour une hausse sur les saucisses 3x50 de 0,92€ à 0,95€ (cote VC 135 12/0083AC).	- Courrier du 29 juillet 2011 de France Salaisons adressé à Casino montrant une proposition de prix sur les mini saucisses 3x50g à 0,92 euro l'uvc (cotes 9777, 9778).
22 février 2012 NG § 753	EMC/Leader Price	Échange par lequel France Salaisons indique avoir dénoncé le marché premier prix (cote VC 137 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne mobile, appel à M. EB (Sonical) le 22/02/2012 (cote 17729).
23 mai 2012 NG § 755	EMC/Leader Price	Échange par lequel France Salaisons indique avoir perdu le premier prix 200g au profit de CCA (3,55€/kg) (cote VC 137 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne mobile, appel à M. EB (Sonical) le 23/05/2012 (cote 17 733).
24 juillet 2012 NG § 757	EMC/Leader Price	Échange par lequel France Salaisons indique ne pas répondre sur l'appel d'offres Leader Price (cote VC 137 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne mobile, appel à M. EB (Sonical) le 24/07/2012 (cote 17 733).
10 mai 2011 NG § 703	Leclerc	Échange par lequel France Salaisons indique avoir reçu un courrier de Leclerc refusant la hausse et qu'elle devra dénoncer le contrat. EB [France Salaisons] va voir avec CC [France Salaisons] (retour le 12/05) (cote VC 115 12/0083AC).	- L'indication selon laquelle France Salaisons pourrait dénoncer son contrat avec Scamark se retrouve dans la note non datée mais d'avant début juin 2011 sous l'en-tête hôtel Ibis saisie dans le bureau de M. CC (cote 1981).
Début juillet 2011 NG § 707	Leclerc	Échange par lequel France Salaisons indique avoir accepté la proposition de Scamark [Leclerc] d'une hausse de 2% mi-juillet, avec un point à refaire début septembre selon l'évolution des matières premières. (cote VC 115 12/0083AC).	- Deux courriels de France Salaisons du 29 juin et 5 juillet 2011 échangés avec Scamark selon lesquels est acceptée la proposition d'une hausse tarifaire moyenne de 2,05% par Scamark ainsi qu'une clause de revoyure début septembre 2011 en cas de hausse des matières premières (cotes 9762 à 9764, 9766, 9767).
22 février 2012 NG § 718	Leclerc	Échange par lequel France Salaisons indique avoir envoyé un courrier recommandé avec une demande de hausse de 5% pour début avril et être en train d'étudier l'éventualité de dénoncer 1 ou 2 marchés (cote VC 116 12/0083AC).	- Courriel de France Salaisons du 21 février 2012 échangé avec Scamark selon lequel la première a proposé à la seconde une hausse tarifaire moyenne de 5% sur six articles (cotes 9766 à 9768). - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne mobile, appel à M. EB (Sonical) le 22/02/2012 (cote 17729).
4 juillet 2012 NG § 766	Lidl	Échange par lequel France Salaisons indique les prix qu'elle va proposer sur l'appel d'offres Lidl (cote VC 218 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne mobile, appel à M. EB (Sonical) le 04/07/2012 (cote 17 735).

Tableau 2.4 : Échanges bilatéraux entre Aoste et Établissements Rochebillard et Blein (La Financière du Haut Pays)

Date	Enseigne	Résumé de l'échange consigné dans le carnet de M. JLG	Éléments extérieurs au carnet de M. JLG permettant de corroborer l'échange
14 avril 2011 NG § 771	Carrefour/Ed/ Dia	Échange par lequel Rochebillard et Blein indique avoir envoyé des hausses de 6% sur ses produits (cote VC 60 12/0083AC).	- Courriel du 14 avril 2011 de Rochebillard et Blein adressé à Carrefour d'une demande de hausse sur ses produits (cote VC 13068).
28 avril 2011 NG § 773	Carrefour/Ed/ Dia	Échange par lequel Rochebillard et Blein indique les prix auxquels elle va répondre sur l'appel d'offres Carrefour/ED/Dia (cote VC 61 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. JC (La Financière du Haut Pays) le 28/04/2011 (cote 46923).
28 avril 2011 NG § 775	EMC/Leader Price/Casino	Échange par lequel Rochebillard et Blein indique qu'elle va peut-être répondre sur la saucisse courbe à un prix supérieur à 1,62€ (cote VC 132 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. JC (La Financière du Haut Pays) le 28/04/2011 (cote 46923).

Tableau 2.5 : Échanges bilatéraux entre Aoste et Salaisons du Mâconnais

Date	Enseigne	Résumé de l'échange consigné dans le carnet de M. JLG	Éléments extérieurs au carnet de M. JLG permettant de corroborer l'échange
8 février 2011 NG § 899	Aldi	Échange indiquant que Salaisons du Mâconnais a informé l'acheteuse d'Aldi que les volumes de l'appel d'offres sur les saucissons concernaient un seul fournisseur (cote VC 184 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 08/02 (cote 46923).
18 mars 2011 NG § 900	Aldi	Échange par lequel Aoste et Salaisons du Mâconnais communiquent leur prix respectif sur la saucisse courbe 300g (1,43€ pour Salaisons du Mâconnais, 1,445 pour Aoste), le saucisson court 400g (1,80€ pour Salaisons du Mâconnais et pour Aoste) et sur la saucisse droite 250g (1,12€ pour Salaisons du Mâconnais, 1,13 pour Aoste) (cote VC 189 12/0083AC).	- Courrier de Salaisons du Mâconnais adressé à Aldi le 18 mars 2011 selon lequel une proposition de prix lui a été faite à 1,80 euro l'uc sur le saucisson court (bridé) 400g, à 1,43 euro l'uc sur la saucisse sèche courbe 300g, à 1,12 euro l'uc sur la saucisse sèche droite 250g (cote VC 9814). - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 18/03/2011 (cote 46923).
27 avril 2011 NG § 904	Aldi	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique ne pas avoir eu de retour à date et qu'il faudra se tenir au courant sur une demande de hausse par rapport à la première offre (cote VC 188 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appels à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 27/04/2011 (cote 46923)
6 mai 2011 NG § 907	Aldi	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique ne pas avoir eu de retour sur le prix, mais s'en être bien sorti en dégustation (cote VC 185 12/0083AC).	- Courriel interne Mâconnais du 4 mai 2011, saisi chez elle, indiquant que le : « 04/05/2011 LS [acheteuse charcuterie MDD et PPX Aldi] (...) sur appel d'offres en cours sur les produits permanents, nous sommes bien sortis au niveau de la dégustation !!! » (cote VC 2899) - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 6/05/2011 (cote 46923).
10 mai 2011 NG § 909	Aldi	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique ne pas avoir eu de nouvelles (cote VC 185 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 10/05/2011 (cote 46923).
5 septembre 2011 NG § 910	Aldi	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique ne pas avoir d'opération spéciale avec Aldi France en saucisse droite extra maigre 200 et son dernier prix. (cote VC 198 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 5/09/2011 (cote 46293).
9 décembre 2011 NG § 911	Aldi	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique avoir reçu une demande de prix pour juillet 2012 (cote VC 198 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne mobile, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 9/12/2011 (cote 17725).
3 janvier 2012 NG § 912	Aldi	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais dit se positionner au-dessus. (cote VC 198 12/0083AC)	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 3/01/2012 (cote 46923).
11 janvier 2012 NG § 913	Aldi	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais dit se mettre à 2,18 sur l'appel d'offres saucisse 400 BOJO (cote VC 198 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 3/12/2012 (cote 46923).

15 avril 2011 NG § 781	Carrefour/Ed/ Dia	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique avoir demandé 1,77€pièce sur le 400g. (cote VC 234 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Courrier de Salaisons du Mâconnais du 12 avril 2011 auprès de ED/Erteco montrant une demande de hausse à 1,77 euro l'ucv sur le saucisson 400g Ed/Dia (cotes VC 9796, 9797). - L'indication selon laquelle Mâconnais a fait une offre à 1,77 euro l'ucv sur le saucisson 400g Ed/Dia se retrouve dans le compte rendu interne Polette d'avril 2011 sur l'appel d'offres saucissons Carrefour/Ed/Dia (cote VC 2054, 2055).
27 avril 2011 NG § 785	Carrefour/Ed/ Dia	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique demander : <ul style="list-style-type: none"> - 1,77€sur le saucisson 400g - 1,40€sur la saucisse sèche courbe 300g - 1,15€sur la saucisse sèche droite 250 g - 1,27 sur la saucisse droite noisette à 1,27 ED (cote VC 61 12/0083AC)	<ul style="list-style-type: none"> - Courrier du 12 avril 2011 de Salaisons du Mâconnais auprès de ED montrant une demande de hausse à 1,77 euro l'ucv sur le saucisson 400g Ed/Dia (cote 9796) - L'indication selon laquelle Mâconnais a fait des offres à 1,15 euro l'ucv sur la saucisse sèche droite Ed/Dia, à 1,27 euro l'ucv sur la saucisse sèche droite noisette Ed/Dia, à 1,40 euro l'ucv sur la saucisse sèche courbe Ed/Dia, à 1,77 euro l'ucv sur le saucisson 400g Ed/Dia se retrouve dans le compte rendu interne Polette d'avril 2011 sur l'appel d'offres saucissons Carrefour/Ed/Dia (cote VC 2054, 2055). - L'indication selon laquelle Mâconnais a fait des offres à 1,15 euro l'ucv sur la saucisse sèche droite Ed/Dia, à 1,27 euro l'ucv sur la saucisse sèche droite noisette Ed/Dia, à 1,40 euro l'ucv sur la saucisse sèche courbe Ed/Dia se retrouve avant le 26 avril 2011 entre Polette et Mâconnais (cote VC 352 13/0069AC). - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appels à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 27/04/2011 (cote 46923).
Entre le 10 et le 24 mai 2011 NG § 793	Carrefour/Ed/ Dia	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique avoir eu Carrefour au téléphone qui lui signale un problème sur l'offre saucisse sèche droite chez Carrefour car le prix est plus cher qu'ED (1,15) et demande des explications (cote VC 60 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Courrier du 12 avril 2011 de Salaisons du Mâconnais auprès de ED montrant une demande de hausse à 1,15 euro l'ucv sur la saucisse sèche droite 250g Ed/Dia (cote 9796). - L'indication selon laquelle Mâconnais a fait une offre à 1,15 euro l'ucv sur la saucisse sèche droite Ed/Dia se retrouve dans le compte rendu interne Polette d'avril 2011 sur l'appel d'offres saucissons Carrefour/Ed/Dia (cotes VC 2054, 2055). - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appels à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 10/05/2011 et le 11/05/2011 (cote 46923).
6 juin 2011 NG § 798	Carrefour/Ed/ Dia	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique maintenir sa position sur la hausse, malgré sa menace d'exclusion de l'appel d'offres (cote VC 60 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 6/06/2011 (cote 46293).
10 juin 2011 NG § 799	Carrefour/Ed/ Dia	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique ne pas avoir bougé sa position sur tarif et Aoste indique avoir bougé uniquement sur le snacking (cote VC 72 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 10/06/2011 (cote 46293).
21 juillet 2011 NG § 800	Carrefour/Ed/ Dia	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique que ses demandes de hausses sont encore bloquées, mais fait le « dos rond » car le dossier est bloqué et la situation va se tendre chez Système U (cote VC 234 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 21/07/2011 (cote 46293).

20 juillet 2012 NG § 805	Carrefour/ED/ Dia	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique avoir l'occasion de récupérer la saucisse droite 250 g livrée actuellement par Merle, en se positionnant à 1,20 avec objectif à 1,17 / 1,15 minimum. Aoste est à 1,21/1,27€(cote VC 234 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne mobile, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 22/08/2012 (cote 17736).
22 août 2012 NG § 806	Carrefour/ED/ Dia	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique avoir obtenu 5% sur Label Rouge et 2,8% sur saucisse courbe au 03/09 (cote VC 234 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne mobile, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 22/08/2012 (cote 17737).
8 avril 20 avril 2010 NG § 843	EMC/Leader Price	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique ses prix sur plusieurs produits, dont le saucisson court 225g (1,51€), la saucisse sèche courbe 225g (1,47€), le saucisson 400g Leader Price (1,745€), le saucisson 400g Casino (1,761€), le saucisson 600g Casino (2,568€) (cote VC 242 12/0083AC).	- Un courriel interne du 18 avril 2010, saisi chez Mâconnais, révèle d'une part, un prix de 1,51 euro l'ucv sur le produit R1L et de 1,47 euro l'ucv sur le R1H correspondant respectivement aux prix du saucisson court 225g et de la saucisse sèche 225g et d'autre part un prix de 1,745 euro l'ucv sur le saucisson 400g Leader Price (LP), 1,761 euro l'ucv sur le saucisson 400g Casino, 2,568 sur le saucisson 600g Casino (cote VC 2899).
20 avril 2010 NG § 845	EMC/Leader Price	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique les prix offerts par Casino sur le saucisson 400 g Leader Price (1,71€), le saucisson 400 g Casino (1,75€), le saucisson 600 g (2,51€) et Aoste annonce une contre-offre de 1,75/1,76€ sur le saucisson 400g (cote VC 242 12/0083AC).	- Un courriel interne du 18 avril 2010, saisi chez Mâconnais, révèle une demande de M. B, acheteur Casino, d'une contre-offre de 1,71 euro l'ucv sur le saucisson 400g (LP) « SDM [Salaisons du Mâconnais] 1,745€ », 1,72 sur le saucisson 400g Casino « SDM [Salaisons du Mâconnais] 1,761€ », de 2,51 euro l'ucv sur le saucisson 600g Casino « SDM [Salaisons du Mâconnais] 2,56€ (cote VC 2899).
27 avril 2011 NG § 849	EMC/Leader Price	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique être d'accord (cote VC 132 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appels à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 27/04/2011 (cote 46923).
Entre le 28 avril et le 1er mai 2011 NG § 847	EMC/Leader Price	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique qu'il va proposer +10% sur la saucisse 250g versus 300g. (cote VC 243 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 28/04/2011 (cote 46293).
Entre le 28 avril et le 1er mai 2011 NG § 848	EMC/Leader Price	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique être d'accord sur la saucisse droite et la saucisse 250g (cote VC 243 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 28/04/2011 (cote 46923).
6 juin 2011 NG § 850	EMC/Leader Price	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique avoir annoncé un arrêt des livraisons au 1 ^{er} juillet, en l'absence d'avancée sur la hausse de tarif. (cote VC 134 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appels à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 6/06/2011 (cote 46293).

10 juin 2011 NG § 851	EMC/Leader Price	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique avoir confirmé sa position de demande de hausse et sa menace d'arrêt des livraisons, ainsi que la demande de l'acheteur sur : le saucisson 300g BN LP (1,44€), le saucisson 250 BN LP (1,20€), le saucisson 200 PPX (0,67€), le saucisson 400g (1,67€), le saucisson 600g (2,46€), la saucisse courbe 300g (1,34€), la saucisse courbe 300g (1,48€), la saucisse droite 250g LP (1,05€), la saucisse droite 250g Casino (1,08€), la saucisse droite 250 MPX (1,10€) et la saucisse droite 250g BN (1,16€) (cote VC 134 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Un courriel interne du 9 juin 2011, saisi chez Mâconnais, fait le point le 8 juin 2011 sur les demandes de prix suivantes de la part de l'acheteur EMC/Casino à 1,44 euro l'ucv sur le saucisson 300g Boyau naturel (BN) Leader Price (LP), 1,20 euro l'ucv le saucisson 250g BN LP, 0,67 euro l'ucv le saucisson 200g 1er Prix, 1,67 euro l'ucv le saucisson 400g Casino, 2,46 euros l'ucv le saucisson 600g, 1,34 l'ucv la saucisse sèche courbe Boyau artificiel (BA), la saucisse sèche courbe BN Casino 1,48 euro l'ucv et 1,54 l'ucv pour Monoprix, la saucisse sèche droite 250g LP 1,05 euro l'ucv, 1,08 l'ucv pour Casino, 1,10 l'ucv pour Monoprix et 1,16 BN LP ainsi que les demandes de hausse assorties de l'arrêt des livraisons en cas de refus de l'acheteur (cote VC 2899). - Un courriel du 10 juin 2011 adressé à Casino, saisi chez Mâconnais, indique quant à l'appel d'offre sur la gamme saucissons secs que « si nous perdons le dossier (...) nous cesserons les livraisons à la date de votre choix » (cote VC 2899). - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 10/06/2011 (cote 46293).
21 juillet 2011 NG § 854	EMC/Leader Price	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique avoir envoyé un courrier pour application impérative d'une hausse tarif au 1 ^{er} septembre, sous la menace d'un arrêt des livraisons (cote VC 135 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Courriel du 7 juillet 2011 auprès d'EMC/Casino indiquant : « À ce jour, nous ne pouvons plus continuer à commercialiser des produits avec un prix de vente à perte. Comme convenu, nous appliquerons le tarif ci-dessous en date du 05/09/2011 ou nous cesserons à cette même date la livraison des produits (cote VC 9799). - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 21/05/2011 (cote 46293).
5 septembre 2011 NG § 857	EMC/Leader Price	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique que France Salaisons aurait passé hausse sur saucisson PPX Casino (cote VC 135 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 5/09/2011 (cote 46293).
20 juillet 2012 NG § 859	EMC/Leader Price	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique ses prix en réponse à un appel d'offres EMC/LP (cote VC 137 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne mobile, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 20/07/2012 (cote 17736).
29 octobre 2010 NG § 887	Intermarché	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique avoir dû demander une baisse sur certains produits (cote VC 162 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appels à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 29/10/2010 (cote 46923).
16 janvier 2012 NG § 890	Intermarché	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique avoir vu France Salaisons et prendre la moitié du marché de saucisse droite 250g et que France Salaisons a proposé le même prix que Salaisons du Mâconnais (cote VC 162 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne mobile, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 16/01/2012 (cote 17727).
15 février 2012 NG § 893	Intermarché	Échange entre Aoste et Salaisons du Mâconnais sur leurs tarifs sur l'appel d'offres d'Intermarché, dont le prix de la saucisse droite 250g Top Budget (1,09€) (cote VC 162 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Les courriels, saisis chez Mâconnais, adressés à ITM les 6 septembre 2011 et 23 novembre 2011, montrent un prix de 1,09 euro l'ucv sur la saucisse droite 250g MDD Top Budget (cote VC 2899).
30 novembre 2010 NG § 810	Leclerc	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique avoir récupéré la saucisse droite Label Rouge, début livraison janvier 2011. (Cote 115 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Le courriel, saisi chez Mâconnais, adressé le 1er décembre 2010 à Scamark révèle « le démarrage de la saucisse droite Label Rouge 250g à compter du 03/01/2011 en date 1ère commande » (cote VC 2899).
6 juin 2011 NG § 813	Leclerc	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique continuer la pression sur la hausse et qu'il enverra un courrier de dénonciation en l'absence d'avancée (cote VC 115 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appels à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 6/06/2011 (cote 46293).

7 juin 2011 NG § 814	Leclerc	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique avoir obtenu 3,5% de hausse sur la marque nationale et avoir rendez-vous le 27/06 à la Scamark (cote VC 115 12/0083AC).	- Les courriels, saisis chez Mâconnais, échangés les 28 et 29 juin 2011 avec la Scamark révèlent le « RDV du 27/06/2011 » (cote VC 2899).
Début juillet 2011 NG § 816	Leclerc	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique proposer 2% de hausse et un nouveau point en septembre (cote VC 115 12/0083AC).	- Les courriels, saisis chez Mâconnais, échangés les 28 et 29 juin 2011 avec la Scamark révèlent que l'acheteur a « <i>bien noté votre demande pour application d'une hausse de 2%</i> » (cote VC 2899).
21 juillet 2011 NG § 818	Leclerc	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique avoir finalement accepté les 2% de hausse et des discussions en septembre (cote VC 115 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 21/07/2011 (cote 46293).
8 novembre 2011 NG § 823	Leclerc	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique avoir passé 2 hausses de 2,2 en septembre et 2,6 le 17 novembre (cote VC 115 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne mobile, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 8/11/2011 (cote 17723).
3 janvier 2012 NG § 825	Leclerc	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique que France Salaisons aurait RDV seulement fin janvier pour les hausses (cote VC 115 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 3/01/2012 (cote 46923).
11 janvier 2012 NG § 827	Leclerc	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique avoir eu un rendez-vous avec Leclerc qui est prêt à écouter, mais n'a rien accepté pour l'instant. (cote VC 115 12/0083AC).	- Courriel, saisi chez Mâconnais, reçu de la Scamark le 2 janvier 2012, qui révèle le rendez-vous avec cet acheteur prévu le 10 janvier 2012 (cote VC 2899) Courriel du 10 janvier 2012 auprès de Scamark montrant également le rendez-vous du 10 janvier 2012 « Suite à notre entretien de ce jour en présence de Monsieur R [acheteur Scamark], je vous confirme les différents points abordés » (cote VC 9798). - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 11/01/2012 (cote 46923).
16 janvier 2012 NG § 831	Leclerc	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique le prix du saucisson noix de jambon 200g (1,56€) (cote VC 115 12/0083AC).	- Courriel du 10 janvier 2012 auprès de Scamark révélant la demande par celle-ci d'un prix de 1,56 euro l'ucv sur le saucisson noix de jambon 220g : « J'ai noté votre proposition pour validation au plus tard le 25/01/2012 du tarif suivant : (...) Spécialité saucisson sec jambon 200g 1,560 la pièce (tarif actuel) » (cote VC 9798). - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne mobile, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 16/01/2012 (cote 17727).
4 juillet 2012 NG § 836	Leclerc	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique qu'à la suite du rendez-vous le 25 juin, il va dénoncer le marché de la saucisse droite Label Rouge (cote VC 116 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne mobile, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 4/07/2012 (cote VC 373 - 12/0083AC, VNC 16714) (cote 17735). - Le courriel, saisi chez Mâconnais, reçu de la Scamark le 15 juin 2012 révèle le rendez-vous avec cet acheteur prévu le 25 juin 2012 (cote VC 2899).

22 août 2012 NG § 839	Leclerc	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique avoir dénoncé le marché à 6 mois pour arrêt et demande un nouveau prix à 3 mois. Leclerc a demandé de négocier ce point lors d'un rendez-vous le 17 septembre (cote VC 116 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne mobile, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 22/08/2012 (cote VC 378 - 12/0083AC, VNC 16715). - Le courriel, saisi chez Mâconnais, reçu de la Scamark le 20 août 2012 révèle le rendez-vous avec cet acheteur prévu le 17 septembre 2012 (cote VC 2899). - Une note d'août 2012, saisie chez Rochebillard, sur Salaisons du Mâconnais mentionne qu'en « Août 2012 circulaire envoyée Dénoncé Leclerc Scamark Syst U. A eu 7% sur le LR car a dénoncé le contrat sur DIA. A eu 2% sur le dte et a dénoncé avec DIA » (cote VC 2809).
8 février 2011 NG § 917	Lidl	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique ne pas avoir de demande de Lidl sur ses produits, ni sur la saucisse courbe de Souchon (cote VC 210 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 8/02/2011 (cote 46923).
18 mars 2011 NG § 918	Lidl	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique avoir une opération spécifique promotionnelle par mois en saucisson et avoir demandé une hausse sur ces opérations au 2ème semestre (cote VC 210 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 18/03/2011 (cote46923).
27 avril 2011 NG § 921	Lidl	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique avoir fait des offres en fonction des prix d'Aoste et indique ses prix sur plusieurs produits (cote VC 215 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appels à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 27/04/2011 (cote46923).
6 mai 2011 NG § 923	Lidl	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique que FTL ex-CCA] lui aurait dit avoir coté plutôt sur la saucisse droite et le 400g (cote VC 211 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 6/05/2011 (cote 46923).
Vers le 6 mai 2011 NG § 925	Lidl	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique ses prix sur une opération spéciale de Lidl (cote VC 211 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 6/05/2011 (cote 46923).
Vers le 6 mai 2011 NG § 926	Lidl	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique que Lidl aurait demandé une contre-offre, même symbolique et que Salaisons Mâconnais lui renvoie une offre en changeant au 3ème chiffre après la virgule (cote VC 211 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 6/05/2011 (cote 46923).
27 mai 2011 NG § 928	Lidl	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique ne pas avoir rebougé son prix après sa contre-offre légèrement améliorée (cote VC 213 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 27/05/2011 (cote 46923).
17 juin 2011 NG § 931	Lidl	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique qu'il a conclu une hausse chez LIDL et qu'il perd 3 entrepôts en Label Rouge (cote VC 213 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Le courriel, saisi chez Mâconnais, adressé à Lidl le 17 juin 2011 fait état de la « perte de 3 entrepôts » (cote VC 2899).
8 novembre 2011 NG § 934	Lidl	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique qu'il va annoncer des hausses matières premières pour préparer hausse tarif (cote VC 213 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne mobile, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 8/11/2011 (cote 17723).
23 novembre 2011 NG § 935	Lidl	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique qu'il est en train de négocier des hausses sur produits en opération spécifique promotionnelle (cote VC 213 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne mobile, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 23/11/2011 (cote 17723).

23 décembre 2011 NG § 936	Lidl	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique avoir un problème car France Salaisons fait des offres sur ses produits en promotion (cote VC 213 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne mobile, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 23/12/2011 (cote 17726).
16 janvier 2012 NG § 937	Lidl	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique avoir envoyé une hausse de 3,5% sur saucisse Label Rouge et avoir demandé également une hausse sur ses produits en promo. (cote VC 213 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne mobile, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 16/01/2012 (cote 17727).
18 juin 2012 NG § 946	Lidl	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais communique ses prix et des pourcentages de hausse sur plusieurs produits Lidl à Aoste (cote VC 218 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne mobile, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 18/06/2012 (cote 17734).
27 mai 2011 NG § 897	Provera/Cora	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique que Provera refuse une hausse à date et demande 5% pour arrêter marque MATCH (cote VC 173 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 27/05/2011 (cote 46923).
Avant le 4 août 2010 NG § 861	Système U	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais communique ses prix à Aoste (cote VC 149 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 3/08/2010 (cote 46923).
Entre le 3 janvier et le 23 février 2011 NG § 868	Système U	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais communique des informations sur ses demandes de hausse (cote VC 149 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appels à M. PH (Salaisons du Mâconnais) 18/01/2011, le 31/01/2011, le 08/02/2011 et le 17/02/2011 (cote 46923)
Entre le 9 mars et le 17 mai 2011 NG § 869	Système U	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique avoir un accord sur une hausse de 1,8% au 01/07 (cote VC 149 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appels à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 15/03/2011, le 24/03/2011, 25/03/2011, le 01/04/2011, le 08/04/2011, le 28/04/2011, le 13/05/2011 (cote 46923).
21 juillet 2011 NG § 872	Système U	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique que sa demande de hausse de 1,8% est finalement bloquée et qu'elle va certainement envoyer un courrier à la centrale d'achats européenne de Système U (AMS) pour arrêter le marché en l'absence de hausse (cote VC 149 12/0083AC).	- Courriel du 15 juillet 2011 à AMS Sourcing BV pour demande de hausse et arrêt des livraisons en cas de refus : « <i>Faute d'un accord, nous cesserons l'approvisionnement des matières premières et l'impression des films à compter du 01/08/2011, nous assurerons la livraison des produits jusqu'au 15/09/2011</i> » (cote VC 9801, 9802). - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 21/07/2011 (cote 46293).
4 octobre 2011 NG § 876	Système U	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique avoir obtenu 1% de hausse sur gamme Saucisson Bien Vu. (cote VC 149 12/0083AC).	- Courriel échangé avant le 13 septembre 2011 avec AMS Sourcing BV selon lequel une hausse de 1% a été obtenue par Mâconnais auprès de cet acheteur sur la gamme de saucissons 1er Prix Bien Vu pour Système U : « <i>Notre proposition est d'augmenter les prix de 1%, (...)</i> » (cote VC 9804).
15 février 2012 NG § 879	Système U	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique avoir dénoncé le contrat saucisson PPX chez AMS avec un arrêt au 7 avril et avoir demandé 14% de hausse (avait obtenu 7% sur saucisson Bio) (cote VC 149 12/0083AC).	- Courriel du 6 janvier 2012 à AMS Sourcing BV révélant que « (...) <i>dans le cadre de notre tarif actuel, nous sommes dans l'obligation de résilier le contrat PL.015.011.031 du 7/11/2011. Cette résiliation sera effective à la date du 10/04/2012</i> » (cote 9807). - Deux courriers à AMS Sourcing BV, le premier du 3 octobre 2011, le second du 28 février 2012 révélant la demande de hausse de 14% (13,8% en moyenne) par comparaison de l'évolution des prix des trois saucissons PPX Bien Vu entre le contrat du 7 novembre 2011 et les demandes des 8 novembre 2011 et 6 janvier 2012 (cotes VC 9805, 9806, 9808).

Courant mars 2012 NG § 883	Systeme U	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique avoir obtenu 8,2% sur le dossier PPX Bien Vu (cote VC 149 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne mobile, appels à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 12/03/2012 et le 13/03/2012 (cote 389 - 12/0083AC) (cote 17729). - La demande de hausse de 8,2% (8,2% en moyenne) se retrouve en comparant l'évolution des prix des trois saucissons PPX Bien Vu entre les prix demandés les 8 novembre 2011 et 6 janvier 2012 et ceux obtenus le 9 mars 2012 pour application au 7 mai 2012 (cotes VC 9808, 9810).
29 octobre 2010 NG § 948	Toutes	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique avoir envoyé 2,5% sur la marque nationale (cote VC 273 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appels à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 29/10/2010 (cote 46923).
Vers le 7 février 2011 NG § 956	Toutes	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique avoir eu France Salaisons qui pense qu'il vaut mieux attendre 2 ou 3 semaines avant d'envoyer les hausses (cote VC 274 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 08/02/2011 (cote 46923).
23 décembre 2011 NG § 959	Toutes	Échange par lequel Salaisons du Mâconnais indique qu'elle n'est pas convaincue que France Salaisons demande des hausses (cote VC 275 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne mobile, appels à M. PH (Salaisons du Mâconnais) le 23/12/2011 (cote 17726).

Tableau 2.6 : Échanges bilatéraux entre Aoste et Sapresti Traiteur (CA Animation)

Date	Enseigne	Résumé de l'échange consigné dans le carnet de M. JLG	Éléments extérieurs au carnet de M. JLG permettant de corroborer l'échange
12 septembre 2011 NG § 962	EMC/Casino	Échange par lequel Sapresti Traiteur communique des informations sur les prix de plusieurs produits, dont le prix sur lequel elle va se positionner pour répondre à l'appel d'offres d'EMC/Casino sur les sticks (~1,15€) (cote VC 135 12/0083AC).	- Courriel du 23 septembre 2011 adressé par Sapresti Traiteur à EMC/Casino par lequel lui est proposée une offre de 1,15 l'uvc sur le stick 100g (cotes VC 14815, 14818, 14819, VNC 15629, 15630, 15631).
Entre le 30 septembre et le 16 janvier 2012 2011 NG § 967	EMC/Leader Price	Échange par lequel Sapresti Traiteur indique ne pas avoir d'informations sur l'appel d'offres snacking Leader Price et avoir demandé une hausse de 7,5% (cote VC 244 12/0083AC).	- Courriel du 9 décembre 2011 adressé par Sapresti Traiteur à EMC/Casino selon lequel « nous sommes dans l'obligation d'augmenter nos prix facturés de +7,5% sur les produits de saucissons secs commandés dans vos enseignes (...) » (cote VC 14813).
19 décembre 2011 NG § 975	Toutes	Échange par lequel Sapresti Traiteur indique avoir demandé une hausse d'environ 7,5% (cote VC 275 12/0083AC).	- Courriel susvisé du 9 décembre 2011. - Courriel du 19 décembre 2011 adressé par Sapresti Traiteur à Système U selon lequel « Notre demande est donc une revalorisation des prix de 6,5% au 1er février 2012 », (cote VC 14813).
Entre le 19 et le 23 décembre 2011 NG § 969	EMC/Casino	Échange par lequel Sapresti Traiteur indique avoir négocié le stick à 1,13 l'uvc (cote VC 135 12/0083AC).	- Courriel du 19 décembre 2011 adressé par Sapresti Traiteur à EMC/Casino selon lequel lui a été accordé un prix à [1 - 1,5€PSA] l'uvc sur le stick 100g en baisse par rapport à une offre précédente [1 - 1,5€PSA] l'uvc du 28 novembre 2011 (cote VC 14820 à 14822).
26 janvier 2012 NG § 972	EMC/Casino	Échange par lequel Sapresti Traiteur communique des informations stratégiques sur les prix qu'elle propose à Casino (cote VC 135, 137, 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne mobile, appel à M. LA (CA Animation) le 26/01/2012 (cote 17727).
24 juillet 2012 NG § 974	EMC/Casino	Échange par lequel Sapresti Traiteur communique des informations stratégiques sur les prix qu'elle propose à Casino (cote VC 137).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne mobile, appels à M. LA (CA Animation) le 24/07/2012 (cote 17736).

Tableau 2.7 : Échanges bilatéraux entre Aoste et Souchon d'Auvergne (Savencia)

Date	Enseigne	Résumé de l'échange consigné dans le carnet de M. JLG	Éléments extérieurs au carnet de M. JLG permettant de corroborer l'échange
27 avril 2011 NG § 1022	Aldi	Échange par lequel Souchon d'Auvergne indique ne pas avoir de nouvelle à date sur Aldi (cote VC 188 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appels à M. OJ (Savencia) le 27/04/2011 (cote 46923).
9 décembre 2011 NG § 1024	Aldi	Échange par lequel Souchon d'Auvergne indique avoir été sollicité par Aldi pour une cotation pour juillet 2012 sur la gamme saucissons secs. Aoste communique ses prix sur la saucisse droite (1,10€), le saucisson 400g (1,83€), la saucisse courbe (1,46€) (cote VC 198 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne mobile, appel à M. OJ, (Savencia) le 09/12/2011 (cote 17725).
3 janvier 2012 NG § 1025	Aldi	Échange par lequel Souchon d'Auvergne indique être d'accord pour se positionner au-dessus (cote VC 198 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne mobile, appel à M. OJ (Savencia) le 03/01/2012 (cote 17726).
12 juillet 2011 NG § 989	Auchan	Échange par lequel Souchon d'Auvergne indique avoir passé 3% de hausse sur les produits MDD et 1,72 sur les produits premier prix au 1 ^{er} juillet 2011 (cote VC 98 12/0083AC).	- Tableau des hausses de prix de Souchon d'Auvergne auprès d'Auchan sur 2011 montrant que le prix facturé du saucisson sec Terroir Auvergne 300g marque MDD Auchan ainsi que celui du saucisson 250g marque 1er Prix Pouce sont passés au 1er juillet 2011, pour le premier, de 1,72 euro l'ucv à 1,771 euro l'ucv, soit une hausse de 3%, pour le second, de 0,996 euro l'ucv à 1,013 euro l'ucv, soit une hausse de 1,71% (cote VC 12576).
27 avril 2011 NG § 980	Carrefour/Ed/Dia	Échange par lequel Souchon d'Auvergne indique qu'elle va répondre sur les saucisses 3x50g, la courbe 300, et le court Boyau Naturel 250g au-dessus du prix annoncé. Souchon d'Auvergne a un problème sur la Noix de Jambon car le prix pour ED est de 11,08€/kg, alors que Polette serait entre 7 et 8 euros chez Carrefour (cote VC 61 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. OJ (Savencia) le 27/04/2011 (cote 46923).
20 juin 2011 NG § 985	Carrefour/Ed/Dia	Échange par lequel Souchon d'Auvergne indique qu'elle est toujours en course sur la saucisse 250g Dia et qu'elle n'a pas répondu pour Carrefour. Souchon d'Auvergne indique être d'accord avec Salaison Polette (Polette reprendrait la noix de jambon à Souchon et Souchon le saucisson 250g à Polette) (cote VC 234 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. OJ (Savencia) le 20/06/2011 (cote 46923).
2 mai 2012 NG § 988	Carrefour/ED/Dia	Échange par lequel Souchon d'Auvergne indique qu'elle a fait une demande de hausse d'environ 3,5% sur le saucisson 250g (cote VC 234 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne mobile, appel à M. OJ (Savencia) le 2/05/2012 (cote 17731).
12 janvier 2011 NG § 992	EMC/Leader Price	Échange par lequel Souchon d'Auvergne indique qu'elle a été sollicitée par Casino pour proposer un prix sur les produits « à picorer » et qu'elle n'a pas répondu (cote VC 134 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appels à M. OJ (Savencia) le 12/01/2011 (cote 46923).

8 février 2011 NG § 993	EMC/Leader Price	Échange par lequel Souchon d'Auvergne communique son prix sur la saucisse droite premier prix 250g, à 0,95 pièce. (cote VC 134 12/0083AC).	- Tableau des hausses de prix de Souchon d'Auvergne auprès d'EMC/Casino sur 2011 montrant que le prix facturé sur la saucisse sèche droite 250g 1er Prix marque MDD euro sourire est de 0,95 euro l'ucv depuis le 1er janvier 2011 jusqu'au 31 décembre suivant (cote VC 12581). - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. OJ (Savencia) le 08/02/2011 (cote 46923).
8 février 2011 NG § 996	EMC/Leader Price	Échange par lequel Souchon d'Auvergne indique qu'elle est l'actuelle titulaire de la saucisse droite premier prix 250 g de Casino avec un prix à 0,95€ Aoste communique son offre sur la saucisse droite (250g) à 1,045€ Souchon d'Auvergne indique qu'elle tiendra au courant Aoste si elle est contactée par Casino et qu'elle offrira un prix supérieur (cote VC 273 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. OJ (Savencia) le 08/02/2011 (cote 46923).
Vers le 18 avril 2011 NG § 999	EMC/Leader Price	Échange par lequel Aoste indique qu'elle ne fera pas d'offre sur les saucissons 400g et 600g, la saucisse premier prix 200g, les saucisses 3x50g. Souchon d'Auvergne indique qu'elle ne fera pas d'offre sur le porc fermier et Auvergne et qu'elle fera une offre supérieure à celle d'Aoste sur la saucisse courbe 300g et la saucisse droite 250g. Aoste ne fera pas d'offre sur la saucisse droite « prix gagnant ». Aoste pense que son prix sur la saucisse droite « prix gagnant » serait de 1,05€ (mais doit le vérifier), tandis que le prix de Souchon d'Auvergne serait de 1,02€(cote VC 243 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. OJ (Savencia) le 18/04/2011 (cote 46923).
27 avril 2011 NG § 1001	EMC/Leader Price	Échange par lequel Souchon d'Auvergne indique qu'elle a fait une demande de prix sur la saucisse courbe premier prix 300g à 1,23€ et sur la saucisse sèche 1 ^{er} Prix marque MDD à 1,02€ (versus 0,95€ actuellement). Aoste répondra à 1,04€, si elle est sollicitée par Casino (cote VC 132 12/0083AC).	- Courrier du 7 avril 2011 adressé par Souchon d'Auvergne à EMC/Casino montrant une demande de hausse de prix facturé à 1,21 euro l'ucv sur la saucisse sèche courbe 1er Prix marque MDD Euro Sourire 300g et à 0,99 euro l'ucv sur la saucisse sèche droite 1er Prix marque MDD Euro Sourire 250g, proches des offres de prix respectives de 1,23 euro l'ucv et de 1,02 euro l'ucv communiquées entre Aoste et Souchon le 27 avril 2011 (cote VC 12624). - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appels à M. OJ (Savencia) le 27/04/2011 (cote 46923).
20 juin 2011 NG § 1003	EMC/Leader Price	Échange par lequel Souchon d'Auvergne indique qu'elle ne bougera pas son offre Casino et qu'elle va appliquer son tarif au 1 ^{er} août (cote VC 134 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. OJ (Savencia) le 20/06/2011 (cote 46923).
Début 2012 NG § 1005	EMC/Leader Price	Échange par lequel Souchon d'Auvergne indique qu'elle ne livre plus la saucisse droite premier prix depuis juillet et ne veut plus faire d'offre (cote VC 136 - 12/0083AC, VNC 13334).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne mobile, appel à M. OJ (Savencia) le 03/01/2012 (cote 17726).

2 mai 2012 NG § 1006	EMC/Leader Price	Échange par lequel Souchon d'Auvergne indique qu'elle demande une hausse de prix de 8,6% sur les produits premiers prix et que si elle n'est pas acceptée, elle arrêtera la livraison des produits la 23 ^{ème} semaine de l'année. France Salaisons aurait la même position sur le premier prix (cote VC 137 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Courrier du 11 avril 2012 de Souchon d'Auvergne adressé à EMC/Casino confirmant la demande de hausse sur les deux produits 1er Prix saucisse sèche droite 250g et saucisse sèche courbe 300g, pour le premier, à 1,03 euro l'ucv contre 0,95 euro l'ucv soit +8,4%, pour le second, à 1,26 euro l'ucv contre 1,16 l'ucv soit +8,6%, doublée du fait que « <i>sans réponse positive de votre part, nous nous verrons contraints d'arrêter la fabrication de ces produits en semaine 19, soit un arrêt des livraisons en magasin à compter de la semaine 23</i> » (cotes VC 12645, 12647). - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne mobile, appel à M. OJ (Savencia) le 02/05/2012 (cote 17731).
12 janvier 2011 NG § 1028	Lidl	Échange par lequel Souchon d'Auvergne indique qu'elle a demandé une hausse de prix de 3,5% sur la saucisse courbe (cote VC 209 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appels à M. OJ (Savencia) le 12/01 (cote 46923).
27 avril 2011 NG § 1029	Lidl	Échange par lequel Souchon d'Auvergne indique qu'elle a proposé 1,14€ pour la saucisse droite et 1,83€ pour le saucisson 400g. Souchon d'Auvergne a communiqué son prix sur la saucisse courbe à CCA (FTL) (cote VC 215 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Courrier du 6 mai 2011 adressé à Lidl montrant une offre de prix de la saucisse sèche droite 250g marque MDD Le Césarín passée à 1,14 euro l'ucv (cote VC 12593). - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appels à M. OJ, le 27/04 (cote 46923).
26 mai 2011 NG § 1038	Lidl	Échange par lequel Souchon d'Auvergne indique que pour l'instant elle a maintenu sa position sur la saucisse courbe et qu'elle ne bougera pas son prix (1,14€) sur la saucisse droite, malgré une forte demande. Aoste indique qu'elle va faire une nouvelle offre sur la gamme avec une petite baisse. Souchon d'Auvergne fera sans doute pareil et tiendra Aoste informé (cote VC 211 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Courrier du 6 mai 2011 de Souchon d'Auvergne adressé à Lidl montrant une offre de prix de la saucisse sèche droite 250g marque MDD Le Césarín à 1,14 euro l'ucv (cote VC 12593). - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. OJ (Savencia) le 26/05/2011 (cote 46923).
7 juin 2011 NG § 1045	Lidl	Échange par lequel Souchon d'Auvergne indique qu'elle n'a pas rebougé son prix, après sa dernière contre-offre (cote VC 213 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. OJ (Savencia) le 07/06/2011 (cote 46923)
20 juin 2011 NG § 1046	Lidl	Échange par lequel Souchon d'Auvergne indique qu'elle a terminé sa négociation sur la saucisse courbe avec une hausse de prix de 5,25% au 1 ^{er} juillet (cote VC 213 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Courrier du 20 juin 2011 adressé par Souchon d'Auvergne à Lidl montrant une offre de prix de la saucisse sèche courbe 300g marque MDD Le Césarín à 1,32 euro l'ucv contre un prix facturé précédent de 1,253 euro l'ucv, soit une hausse de 5,34% (cotes VC 12596, 12598). - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. OJ (Savencia) le 20/06/2011 (cote 46923).
16 janvier 2012 NG § 1048	Lidl	Échange par lequel Souchon d'Auvergne indique qu'elle a envoyé une demande de hausse la semaine dernière, sans réponse pour l'instant (cote VC 213 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. OJ (Savencia) le 16/01/2012 (cote 46923).
2 avril 2012 NG § 1049	Lidl	Échange par lequel Souchon d'Auvergne indique que Lidl a demandé une cotation. Souchon d'Auvergne ne répondra pas sur le saucisson 400g, sur la saucisse droite noisette et le saucisson aux noix. (cote VC 213 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne mobile, appel à M. OJ (Savencia) le 02/04/2012 à (cote 17730).

2 mai 2012 NG § 1051	Lidl	Échange par lequel Souchon d'Auvergne indique qu'elle demande une hausse sur la saucisse courbe de 1,42€(prix actuel) à 1,505 (cote VC 213 12/0083AC).	- Courrier du 31 mai 2012 de Souchon d'Auvergne adressé à Lidl montrant une offre de prix de la saucisse sèche courbe 300g marque MDD Le César en BN (boyau naturel) à 1,514 euro l'ucv soit à 1,505 l'ucv hors frais contribution éco-emballage et CVO (cotes VC 12603, 12604). - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne mobile, appel à M. OJ (Savencia) le 02/05/2012 (cote 17731).
24 mai 2012 NG § 1058	Lidl	Échange par lequel Souchon d'Auvergne indique qu'elle ne répondra pas sur la saucisse droite BN [boyau naturel] et qu'elle se positionne à 1,633 sur la saucisse courbe BN. Aoste indique son prix sur la saucisse courbe (1,695€), si LIDL la relance (cote VC 213 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne mobile, appel à M. OJ (Savencia) le 24/05/2012 (cote 17733).
Entre le 3 janvier et le 23 février 2011 NG § 1009	Système U	Échange par lequel Souchon d'Auvergne indique qu'elle a été sollicitée par Système U sur la saucisse courbe et qu'elle pensait demander 0,13/0,14€/kg mais qu'elle demandera 0,15€/kg. Aoste indique un prix à 0,18/0,20€avec une indexation sur la saucisse sèche (cote VC 149 12/0083AC).	- Courriel du 25 janvier 2011 adressé par Souchon d'Auvergne à Système U montrant une offre avec surcoût de 0,16 euro/kg pour une viande de porc d'origine France, proche de l'offre de 0,15 euro/kg évoquée dans l'échange entre Aoste et Souchon entre le 3 janvier et le 23 février 2011(cotes VC 12615, 12616). - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appels à M. OJ (Savencia) le 12/01/2011, le 24/01/2011, le 25/01/2011, le 01/02/2011, le 08/02/2011, le 10/02/2011, le 15/02/2011 (cote 46923).
9 mars 2011 NG § 1011	Système U	Échange par lequel Souchon d'Auvergne a été sollicitée par Système U sur le saucisson sec VPF et qu'elle pense demander environ 0,17€/kg (coût réel estimé à 0,12€/kg) (cote VC 149 12/0083AC).	- Courriel du 15 mars 2011 adressé par Souchon d'Auvergne à Système U montrant un surcoût de 0,15 euro/kg pour une viande de porc d'origine France, égale à l'offre susvisée de 0,15 euro/kg et proche de celle de d'environ 0,17 euro/kg évoquée dans l'échange entre Aoste et Souchon le 9 mars 2011 (cote VC 12618).
7 juin 2011 NG § 1013	Système U	Échange par lequel Souchon d'Auvergne indique n'avoir passé que 0,17€/kg pour viande OF [origine France], et n'avoir passé aucune hausse de tarif sur d'autres produits (cote VC 149 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. OJ, le 07/06/2011 (cote 46923).
22 août 2012 NG § 1016	Système U	Échange par lequel Souchon d'Auvergne indique demander une hausse de 5% sur la saucisse courbe et avoir obtenu 3,5% en juillet sur Noix de Jambons (cote VC 149 12/0083AC).	- Courrier du 20 août 2012 adressé par Souchon d'Auvergne à Système U montrant une demande de prix facturé à 1,617 euro l'ucv sur la saucisse sèche courbe 300g marque MDD U, en hausse de 3,85% par rapport au prix alors facturé de 1,557 euro l'ucv (cotes VC 12620, 12622).
29 octobre 2010 NG § 1059	Toutes	Échange par lequel Souchon d'Auvergne indique que ses prix de revient unitaire augmentent, mais pense avoir du mal à justifier une demande de hausse car la tendance des matières premières est en baisse. Souchon d'Auvergne pensait demander des hausses par rapport à ses coûts fixes, mais pas avant 2011 (cote VC 273 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. OJ (Savencia) le 29/10/2010 (cote 46923).
12 janvier 2011 NG § 1061	Toutes	Échange par lequel Souchon d'Auvergne indique qu'elle a envoyé des demandes de hausses d'environ 3,5%, sauf à Auchan pour la saucisse premier prix, car elle avait passé une hausse début 2010 (cote VC 273 12/0083AC).	- Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appels à M. OJ (Savencia) le 12/01/2011 (cote 46923).

<p>21 novembre 2011 NG § 1063</p>	<p>Toutes</p>	<p>Échange par lequel Souchon d'Auvergne indique qu'elle a envoyé des demandes de hausses entre 6 et 8% (9% chez Casino) à tous les clients sauf LIDL. Pour LIDL, Souchon d'Auvergne pense qu'il faut attendre qu'ALDI monte les PVC. Aoste annonce préparer des hausses entre 5% et 10% (cote VC 275 12/0083AC).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Courrier de Souchon d'Auvergne du 22 novembre 2011 d'annonce de ses hausses auprès d'EMC/Casino montrant le principe de la demande de hausse communiquée entre Aoste et Souchon la veille, 21 novembre 2011, même si celle-ci s'avère d'une moindre ampleur (+5% et non +9%) (cotes VC 12579, 12581). - Relevés téléphoniques de M. JLG (Campofrio), ligne fixe, appel à M. OJ (Savencia) le 21/11/2011 (cote 46923).
--	---------------	---	--

Annexe 3 : Échanges bilatéraux relatifs à des produits de charcuterie crue entre Salaison Polette et ses concurrents

Tableau 3.1 : Échanges bilatéraux entre Salaison Polette et Aoste (Campofrio)

Date	Enseigne	Résumé de l'échange
Entre le 9 et le 25 mai 2011 NG § 1130	Aldi	Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette révélant une information sur les prix communiquée par Aoste entre le 9 et le 25 mai 2011 : « p. 30 : « <i>Aoste, Aldi 400g 1,80 euro JLG, courbe 1,39 ; droite demande 1,089</i> » (cotes VC 356 - 13/0069AC, 9904, VNC 11155, 14632).
Entre fin mai et début juin NG § 1134	Aldi	Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette révélant une information sur les prix communiquée par Aoste entre fin mai et début juin 2011 : « p. 43 : « <i>JLG, Aoste 1,75 euros c'est son prix à aujourd'hui ; sur la droite 250g Aoste est à 1,075 euro ; sur la courbe Aoste 1,40 euro</i> » (cotes VC 361 - 13/0069AC, 9904, VNC 11157, 14632).
Juin 2011 NG § 1123	EMC/Casino/ Leader Price	Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette en juin 2011 : « <i>JLG [Aoste] 06 X X X X au téléphone AO Casino ↓ du snacking + ↓ existant chez LEADER PRICE. Pas de hausse sur les autres références. -0,05€/kg sur gamme déjà en place. AO Carrefour ↓ du snacking</i> » (cote VC 364 - 13/0069AC, VNC 9647).
10 juin 2011 NG § 1126	Provera/Cora	Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette du 10 juin 2011 : « <i>PROVERA MDD LS [libre-service] TL [acheteur Provera] 10 juin 2011 (...) On perd le plateau AO charcuterie, voir avec Aoste JLG. En demande 2€. Faire contre offre ou rien</i> » (cotes VC 362-363 - 13/0069AC, VNC 9645-9646).
24 juin 2011 NG § 1137	Aldi	Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette révélant l'échange d'information sur les offres de prix entre Polette et Aoste le 24 juin 2011 : « <i>JLG [Aoste] au téléphone : [saucisse] droite 1,089€, [saucisse] courbe 1,40€, saucisson [400 g] 1,75€ ALDI export dossier commun opération ALDI Nord 3x50g + saucisson boyau naturel. Aoste en BN et non en 3x50g</i> » (cote VC 369 - 13/0069AC, VNC 9652).

<p>20 juillet 2011 NG § 1115</p>	<p>Auchan</p>	<p>Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette révélant une information sur les prix communiquée par Aoste le 20 juillet 2011 : « JLG [Aoste] le 20.07.2011 AUCHAN - jambon cuit 1,072€ 1,122€, [jambon, pour chiffonnade de jambon] - italien 1,467€ 1,541€, - Serrano 1,604€ idem - Grison 3,320€ 3,400€ 3,460€ - chorizo 0,989€ 1,032€ - coppa 1,470€ 1,544€ - saucisson 1,140€ 1,183€ [saucisson, pour chiffonnade de saucisson] - mortadelle 1,019€ 1,044€ - cuit herbes 1,090€ 1,139€ [jambon, pour chiffonnade de jambon] - pavé 1,194€ 1,237€ Pour opération DOMINO, en 2010 promo -12% sur 2 ou 3 produits IDEM 2011, cuit, Serrano + Saucisson sur 1 semaine si ok hausse » (cote 373 - 13/0069AC).</p>
<p>1er août 2011 NG § 1140</p>	<p>Aldi</p>	<p>Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette révélant une information sur les prix communiquée par Aoste le 1er août 2011 : « le 1er août 2011 JLG a Aldi saucisse droite 250g 1,159€ ; courbe 300g 1,485€ ; 400g 1,850€ tranché à saucisson 0,957€ à 1,002€ ; rosette +0,40cts/kg » (cotes VC 376 - 13/0069AC, 9904, VNC 11160, 14632).</p>
<p>30 août 2011 NG § 1142</p>	<p>Aldi</p>	<p>Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette révélant une information sur les prix communiquée par Aoste lors de la réunion multilatérale du 30 août 2011 : « p. 75 : (réunion du 30/08/11), Aldi-Aoste droite 1,15 euro » (cotes VC 9904, 10073, VNC 14632, 11161).</p>
<p>21 décembre 2011 NG § 1117</p>	<p>Auchan</p>	<p>Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette révélant une information sur les prix communiquée par Aoste le 21 décembre 2011 : « le 21 décembre 2011 Aoste JLG [Aoste] au téléphone, OK pour envoyer une hausse ~3% sur chiffonnade Auchan Faire tableau avec le CA par commercial Contrôler l'application de tous les clients de MD » (cote VC 383 - 13/0069AC, VNC 9666).</p>
<p>3 janvier 2012 NG § 1144</p>	<p>Aldi</p>	<p>Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette révélant une information sur les prix communiquée par Aoste le 3 janvier 2012 : « 03/01/12 : Aoste, JLG, AO Aldi + 0,05 euro sur la droite + 4,50% sur la droite et +2% sur le reste. OK 1,148€ 1,153€ droite courbe 1,46€ à 1,487€ 1,474€ ; 400g 1,83€ à 1,876€ 1,865€ Bacon » (cotes VC 384 - 13/0069AC, 9905, VNC 11055, 10967).</p>

<p>18 janvier 2012 NG § 1120</p>	<p>Auchan</p>	<p>Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette révélant une information sur les prix communiquée par Aoste le 18 janvier 2012 : « 18 janvier 2012 ; Aoste JLG Appel d'offre Auchan tarif actuel +3% Viande des Grisons +6% saucisson tranché nature 0,78€ (saucisson) noisettes 0,81€ » (cotes VC 385 - 13/0069AC, 9907, VNC 11215, 10969)</p>																														
<p>12 mars 2012 NG § 1146</p>	<p>Aldi</p>	<p>Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette révélant une information sur les prix communiquée par Aoste le 12 mars 2012 : « Bureau le 12 mars 2012 (...) JLG Aoste Tarif LIDL Saucisson 150g 0,983€ Rosette 150g 0,897€ Jambon Savoie 200g 1,936€ Assiette charcuterie 250g 2,050€ Jambon supérieur 180g offre à 1,656€ » (cote VC 387 - 13/0069AC, VNC 9670).</p>																														
<p>21 juin 2012</p>	<p>toutes</p>	<p>Rencontre physique entre M. PP (ex-directeur général de Salaison Polette, groupe Coop) et M. OM (directeur général d'Aoste, groupe Campofrio) ayant pour motif de ne pas renchérir à la baisse entre leurs entreprises en cas de sollicitation de GMS dans le but de ne pas nuire à leur position respective. (cote précitée : VC 214 - 13/0069AC, VNC 9578).</p>																														
<p>4 octobre 2012 NG § 1148</p>	<p>Aldi</p>	<p>Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette daté d'avant le 19 octobre 2012, du 4 octobre 2012 selon Polette, révélant des échanges entre Salaison Polette & Cie et Aoste d'une part, FTL ex-CCA/Montagne Noire d'autre part, concernant Aldi : « Aldi il manque 10% d'après JLG 6.04.10 Contre offre Aldi</p> <table border="1" data-bbox="577 810 1391 1023"> <thead> <tr> <th></th> <th>Aoste</th> <th>Montagne Noire</th> <th>Aoste</th> <th>MN [Montagne Noire]</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>400g</td> <td>1,995€</td> <td>2,012€</td> <td>1,95€</td> <td>1,95€</td> </tr> <tr> <td>300g</td> <td>1,583€</td> <td>1,599€</td> <td>1,58€</td> <td>1,575€</td> </tr> <tr> <td>250g</td> <td>1,205</td> <td>1,230€</td> <td>1,20€</td> <td>1,20€</td> </tr> <tr> <td>Saucisson</td> <td colspan="4">1,504€</td> </tr> <tr> <td>Rosette</td> <td colspan="4">1,012€»</td> </tr> </tbody> </table>		Aoste	Montagne Noire	Aoste	MN [Montagne Noire]	400g	1,995€	2,012€	1,95€	1,95€	300g	1,583€	1,599€	1,58€	1,575€	250g	1,205	1,230€	1,20€	1,20€	Saucisson	1,504€				Rosette	1,012€»			
	Aoste	Montagne Noire	Aoste	MN [Montagne Noire]																												
400g	1,995€	2,012€	1,95€	1,95€																												
300g	1,583€	1,599€	1,58€	1,575€																												
250g	1,205	1,230€	1,20€	1,20€																												
Saucisson	1,504€																															
Rosette	1,012€»																															
<p>17 octobre 2012 NG § 1152</p>	<p>Aldi</p>	<p>Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette révélant un échange sur les demandes de prix et les contre-offres d'Aldi entre Polette et Montagne Noire (FTL ex-CCA) le 19 octobre 2012 : « le 19 octobre 2012 JLG Aoste offre ALDI sur 400gr 1,89€ courbe 1,53€ droite 1,15€ » (cotes 224 - 13/0069AC, VC 23 - 13/0069AC, VNC 9386)</p>																														
<p>19 octobre 2012 NG § 1154</p>	<p>Aldi</p>	<p>Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette révélant un échange sur les demandes de prix et les contre-offres d'Aldi entre Polette et Montagne Noire (FTL ex-CCA) le 19 octobre 2012 : « le 19 octobre 2012 JLG Aoste offre ALDI sur 400gr 1,89€ courbe 1,53€ droite 1,15€ » (cotes 224 - 13/0069AC, VC 23 - 13/0069AC, VNC 9386).</p>																														

<p>2 novembre 2012 NG § 1156</p>	<p>Aldi</p>	<p>Courriel interne du 2 novembre 2012 de Polette, saisi chez elle, indiquant : « j'ai vu M. P [gérant Aldi France] avec J-B qui dit avoir donné des instructions à Mme L [acheteuse Aldi] pour nous faire des contre-propositions. Je dois appeler Lundi Aoste et Montagne Noire qui sont dans le même cas que nous pour savoir ce que l'on fait », suivi de celui du 13 novembre 2012, saisi également chez elle le 15 mai 2013 : « concernant Aldi Mme L [acheteuse Aldi] n'a pas donné de réponse vendredi comme prévu, ni à Aoste et Montagne Noire. J'ai essayé de la joindre hier soir sans succès. Je m'en occupe ce matin et je vous tiens au courant pour connaître la décision à prendre » (cote VC 223 - 13/0069AC, VNC 9587).</p>
<p>20 novembre 2012 NG § 1112</p>	<p>Carrefour/Ed/ Dia</p>	<p>Une note manuscrite du 20 novembre 2012 saisie le 15 mai 2013 chez Polette contenant l'indication : « 20/11/12 Marché 250g Carrefour A la place de F. Sal [France Salaisons] Aoste (...) Aoste : 1,598 + 6,90% = 1,708 (44,80) ils veulent [Aoste] 1,77 (46,44) » (cote VC 2081 VNC 8138).</p>
<p>5 avril 2013 NG § 1158</p>	<p>Aldi</p>	<p>Le 5 avril 2013, le compte rendu de l'échange téléphonique, saisi chez Polette, entre celle-ci et Aoste révèle une demande de hausse sur les saucissons 400g, noix, noisettes, 3x50g, saucisse sèche droite 250g Aldi : « 5.04. Aoste JLG [Aoste] - 400g 2,08€ hausse de 5% dans le prix - Noix 1,66€ hausse de 5% dans le prix - Noisettes 1,51 hausse de 5% dans le prix - 3x50g 1,68€ hausse de 5% dans le prix - Droite 250g 1,29€ » (cote VC 2144, VNC 8200).</p>
<p>6 avril 2013 NG § 1159</p>	<p>Lidl</p>	<p>Des notes manuscrites saisies chez Polette révélant des échanges d'information le 6 avril 2013 entre Polette et Aoste sur un appel d'offres de Lidl : « 6.04 Aoste JLG - 400g 2,08€ hausse de 5% dans le prix - Noix 1,66€ “ - Noisettes 1,51€ “ - 3x50g 1,29€ “ - Droite 250g 1,29€ “ » (cote VC 2144, VNC 8200)</p>

Tableau 3.2 : Échanges bilatéraux entre Salaison Polette et Montagne Noire (FTL)

Date	Enseigne	Résumé de l'échange																																			
Mai 2011 NG § 1163	Carrefour/ED/ Dia	Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette daté de mai 2011 révélant un appel téléphonique avec FTL sur l'appel d'offres de Carrefour : « AO Carrefour appeler DR [FTL ex-CCA/ Montagne Noire] » (cote VC 357 - 13/0069AC, VNC 9640).																																			
4 octobre 2012 NG § 1165	Aldi	<p>Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette daté d'avant le 19 octobre 2012 (cote 23, 13/0069AC), du 4 octobre 2012 selon Polette, révélant des échanges non seulement entre Salaison Polette (groupe Coop) et Aoste (groupe Campofrio) mais aussi entre Salaison Polette et FTL concernant Aldi :</p> <p>« Aldi il manque 10% d'après JLG 6.04.10</p> <table data-bbox="577 654 1377 861"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="4">Contre offre Aldi</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Aoste</th> <th>Montagne Noire</th> <th>Aoste</th> <th>MN [Montagne Noire]</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>400g</td> <td>1,995€</td> <td>2,012€</td> <td>1,95€</td> <td>1,95€</td> </tr> <tr> <td>300g</td> <td>1,583€</td> <td>1,599€</td> <td>1,58€</td> <td>1,575€</td> </tr> <tr> <td>250g</td> <td>1,205</td> <td>1,230€</td> <td>1,20€</td> <td>1,20€</td> </tr> <tr> <td>Saucisson</td> <td>1,504€</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Rosette</td> <td>1,012€</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>» (cote VC 23, 13/0069AC, 9386)</p>		Contre offre Aldi					Aoste	Montagne Noire	Aoste	MN [Montagne Noire]	400g	1,995€	2,012€	1,95€	1,95€	300g	1,583€	1,599€	1,58€	1,575€	250g	1,205	1,230€	1,20€	1,20€	Saucisson	1,504€				Rosette	1,012€			
	Contre offre Aldi																																				
	Aoste	Montagne Noire	Aoste	MN [Montagne Noire]																																	
400g	1,995€	2,012€	1,95€	1,95€																																	
300g	1,583€	1,599€	1,58€	1,575€																																	
250g	1,205	1,230€	1,20€	1,20€																																	
Saucisson	1,504€																																				
Rosette	1,012€																																				
2 novembre 2012 NG § 1168	Aldi	<p>Courriel interne du 2 novembre 2012 de M. GP à M. PP : « j'ai vu M. P [gérant Aldi France] avec JB qui dit avoir donné des instructions à Mme L [acheteuse Aldi] pour nous faire des contre-propositions. Je dois appeler Lundi Aoste et Montagne Noire qui sont dans le même cas que nous pour savoir ce que l'on fait », suivi de celui du 13 novembre 2012, saisi également chez elle le 15 mai 2013 : « concernant Aldi Mme L [acheteuse Aldi] n'a pas donné de réponse vendredi comme prévu, ni à Aoste et Montagne Noire. J'ai essayé de la joindre hier soir sans succès. Je m'en occupe ce matin et je vous tiens au courant pour connaître la décision à prendre » (cote VC 223 - 13/0069AC, VNC 9587).</p>																																			

<p>26 novembre 2012 NG § 1170</p>	<p>Aldi</p>	<p>Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette révélant un échange sur les demandes de prix et les contre-offres d'Aldi entre Polette et Montagne Noire (FTL ex-CCA) le 26 novembre 2012 :</p> <p>« demande de prix Montagne Noire chez Aldi le 22.11.2012 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Courbe 5,26€ [kg] = 1,578€ - Droite 4,80€ [kg] = 1,200€ - 400g 4,185€ [kg] = 1,950€ <p>CCA [contre] offre Aldi Mme L [acheteuse Aldi] le 26.11.2012</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droite : 1,20€ - Courbe : 1,56€ - 400g : 1,93€ 1 entrepôt ». (cote 24, 13/0069AC)
---	-------------	--

Tableau 3.3 : Échanges bilatéraux entre Salaison Polette et France Salaisons (Sonical)

Date	Enseigne	Résumé de l'échange
<p>Entre avril et mai 2011 NG § 1179</p>	<p>EMC/Casino/ Leader Price</p>	<p>Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette révélant l'échange d'information sur les offres de prix entre Polette et France Salaisons entre avril et mai 2011 : « France Salaisons offre LP [Leader Price enseigne Casino]</p> <ul style="list-style-type: none"> - courbe 300g 1,67€ CS [Casino] 1,67 HM [hypers Monoprix] 1,67€ - 400g 1,869€ 1,869€, - droite 250g 1,15€, - noisettes 1,259€ » (cotes VC 354 - 13/0069AC, 9899, 9977, VNC 9637, 10961, 11037).
<p>26 et 28 septembre 2011 NG § 1177</p>	<p>Carrefour/ED/ Dia</p>	<p>Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette révélant l'échange d'information sur les offres de prix entre Polette et France Salaisons les 26/28 septembre 2011 : « CC [France Salaisons] au téléphone offre sur la rosette PE [« PE » utilisé dans ce contexte pour « prêt emballé », aussi appelé « frais emballé »] extra fine 0,789€ -> 0,813€ » (cote VC 382 - 13/0069AC, VNC 9665).</p>
<p>25 mars, 2 et 8 avril 2013 NG 1181</p>	<p>Francap</p>	<p>Notes manuscrites saisies chez Polette révélant des échanges d'information les 25 mars, 2 et 8 avril 2013 sur un appel d'offres lancé par Francap sur des saucissons entre Polette et France Salaisons : « 25/03 (...) France Salaisons EB appeler 04.78.17.07.17 (...) 02/04 (...) Appeler EB Francap (...) 08/04 (...) France Salaisons au tel. CC offre AO saucisson 250g 1,58€, saucisson 300g 1,86€, droite 250g 1,30€, courbe 300g 1,55€, 200g 1er Prix 0,94€, courbe 250g 1,74€ » (cotes VC 2141 à 2143, VNC 14628 à 14630).</p>

8 avril 2013 NG § 1176	Carrefour/ED/ Dia	Note manuscrite du 8 avril 2013 saisie chez Polette, révèle un échange entre le directeur commercial de Salaison Polette et a signalé le directeur de France Salaisons : « - 08.04 Bureau Teihède France salaisons au tel CC Offre AO Saucisson 250g 1,58€ “ 350g 1,86€ Droite 250g 1,30€ Courbe 300g 1,55€ Courbe 250g 1er Prix 0,94€ Courbe 50g 1,74€(...) » (cote VC 2143, VNC 14630).
-----------------------------------	----------------------	--

Tableau 3.3 : Échanges bilatéraux entre Salaison Polette et Salaisons du Mâconnais

Date	Enseigne	Résumé de l'échange
<p>Avant le 26 avril 2011 NG § 1186</p>	<p>Carrefour/ED/ Dia</p>	<p>Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette d'avant le 26 avril 2011 montrant l'échange entre Polette et Mâconnais sur l'appel d'offres saucissons Carrefour/Ed/Dia et sur l'appel d'offres saucisson Label rouge Casino « AO Carrefour « AO Carrefour</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mâconnais : - droite 250g Dia 1,15€ MN [Montagne Noire FTL ex-CCA] Carrefour - courbe 300g Dia 1,40€ FS [France Salaisons] Carrefour - Droite noisette 250g Dia 1,27€ - 400g Dia 1,82€ Aoste Carrefour - LR [Label Rouge] 225g Dia 1,60€ - AO Casino - LR Mâconnais 1,62€ [selon Polette « prix donné par Mâconnais et noté par M. P car lui semblait faible »] » (cotes 394, 493 - 13/0069AC, VC 352 - 13/0069AC, VNC 11036).
<p>Entre avril et mai 2011 NG § 1191</p>	<p>Carrefour/ED/ Dia</p>	<p>Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette révélant l'échange d'information sur les offres de prix entre Polette et Mâconnais entre avril et mai 2011 : « Mâconnais PH [Mâconnais] au téléphone :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rosette VDL [Val de Lyon] RDF [Reflots de France/ Carrefour] 2,38€ - Rosette ED 2,19€ - Saucisse MDS [Maison de Savoie] 1,43€ » (cotes VC 354 - 13/0069AC, 9899, 9977, VNC 9637, 10961, 11037).
<p>22 juin 2011 NG § 1201</p>	<p>Lidl, Aldi, ITM, Auchan, EMC</p>	<p>Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette du <u>22 juin 2011</u> montrant divers échanges entre Polette et Mâconnais sur les offres de prix des enseignes Lidl, Aldi, ITM, Auchan, EMC « Le 22 juin 2011</p> <ul style="list-style-type: none"> - LIDL Hausse de tarif ~4% Aoste 6% Mâconnais 5,25% Souchon - ALDI hausse sur les opérations 3,50% - INTERMARCHE refus catégorique Arrêt de livrer chez Mâconnais ↑ 3,90% courbe 1,95% applicable au 07 juillet 2011. Au 04 septembre 3,50%. => Urgent RDV Mme NG [ITM] => [Urgent] RDV AUCHAN ↑ 3,80% au 08 juillet => [Urgent] AUCHAN hausse sur Rosette 400gVDL [Val de Lyon] - EMC tous les fournisseurs sont virés ; appliquer hausse, courrier R+AR » (cote VC 368 - 13/0069AC, VNC 9651).
<p>24 juin 2011 NG § 1199</p>	<p>Aldi</p>	<p>Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette révélant l'échange d'information sur les offres de prix entre Polette et Mâconnais le 24 juin 2011 « LIDL Mr B [acheteur Lidl] le 24.06.2011 Faire offre sur les couteaux en urgence Pb de prix sur le saucisson. Eu Mâconnais au téléphone » (cote VC 369 - 13/0069AC, VNC 9652).</p>

26 septembre 2011 NG § 1195	Système U	Une note interne saisie le 26 septembre 2011 chez Polette sur le prix de Mâconnais pour le saucisson 100 % jambon de Système U indique : « <i>Syst U : MDD Sauc 100% jbs 1,75€/p (Mâconnais 1,53€/p) Prévisions : 600 000 UVC/an démarrage : 1/03/2012</i> » (cote VC 2099, VNC 8156).
2 mai 2013 NG § 1193	Auchan	Courriel interne du 2 mai 2013, saisi chez Salaison Polette, révélant « (...) <i>Demande de hausse chez Dia environ 5% Mâconnais a dénoncé le marché</i> » (cotes VC 226 - 13/0069AC, VNC 9590).

Tableau 3.5 : Échanges bilatéraux entre Salaison Polette et Souchon d'Auvergne (Savencia)

Date	Enseigne	Résumé de l'échange
Entre avril et mai 2011 NG § 1205	Carrefour/ED/ Dia	Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette révélant l'échange d'information sur les offres de prix entre Polette et Souchon « <i>OJ [Souchon] s'est battu pour l'offre de Reflets de France. OK avec M. D [DG Souchon]</i> » (cote VC 355 - 13/0069AC, VNC 9638).
Fin juin 2011 NG § 1207	Carrefour/ED/ Dia	Extrait du carnet du directeur commercial de Salaison Polette révélant l'échange d'information sur les offres de prix entre Polette et Souchon « <i>Rappeler OJ [Souchon] pour DIA</i> » (cote VC 370 - 13/0069AC, VNC 9653).
7 janvier 2013 NG § 1209	Auchan	Courriel interne, saisi chez Salaison Polette, révélant : « <i>Le PA actuel de Souchon sur les 2 références d'Auvergne est :</i> - <i>Saucisson 300g PA pièce 1,880€ soit 6,27€ le kg 41,11F le kg</i> - <i>Saucisse sèche 300g PA pièce 1,757€ soit 5,86€ le kg 38,42F le kg</i> <i>J'ai eu OJ de chez Souchon qui m'a confirmé ces PA. Sa demande de tarif en vue de la nouvelle IGP Auvergne est de :</i> - <i>2,05€ sur le saucisson 300g soit 6,83€ le kg 44,82F le kg</i> - <i>1,93€ sur la saucisse sèche 300g soit 6,43€ le kg 42,20F le kg</i> <i>Je pense qu'à ces prix-là il ne nous est pas possible de faire quoi que ce soit. Y a-t-il moyen de gagner un petit peu sur les prix conforme IGP que vous m'avez donné ci-dessous</i> » (cote VC 225 - 13/0069AC, VNC 9589).
2 mai 2013 NG § 1211	Lidl	Courriel interne, saisi chez Salaison Polette révélant « (...) <i>Appel d'Offre aujourd'hui on s'appelle. Souchon a la courbe et ne veut pas la perdre</i> » (cote VC 226 - 13/0069AC, VNC 9590).

Annexe n° 4 : Échanges bilatéraux relatifs à des produits de charcuterie cuite consignés dans le Carnet corroborés par des éléments extérieurs

Tableau 4.1 : Échanges bilatéraux entre Jean Caby et Paul Prédault/Madrangé (FTL)

Date	Enseigne	Résumé de l'échange consigné dans le carnet de M. JLG	Éléments extérieurs au carnet de M. JLG permettant de corroborer l'échange
23 février 2011 NG § 1263	Aldi (Madrangé)	Échange sur les prix entre Jean Caby et Madrangé en lien avec l'appel d'offres d'Aldi (cote 184 - 12/0083AC).	- Le 23 février 2011, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. JCP (FTL) (cote 46923).
21 mars 2011 NG § 1268	Aldi (Madrangé)	Échange par lequel Madrangé indique qu'elle a eu confirmation du prix de CCA à 0,985€(cote 185 - 12/0083AC).	- Le courriel du 31 mars 2011 interne à Paul Prédault, saisi chez FTL, révèle l'offre de prix proposée à Aldi par Germanaud (groupe FTL ex-CCA) à 4,925 euro/kg sur le jambon DD 4 tranches de 200g soit 0,985 euro l'uvc (cotes VC 429, VNC 15468 à 15470).
Début octobre 2010 NG § 1247	Auchan (Madrangé)	Échange par lequel Madrangé mentionne un dossier difficile en octobre 2010, avec une suspension de fourniture de jambons à la suite d'un problème de qualité (cote 98 - 12/0083AC).	- Le courriel interne du 3 mai 2011, saisi chez FTL, révèle une visite du 30 décembre 2010 entre Madrangé et Auchan au cours de laquelle Auchan a rencontré des problèmes de qualité avec les produits du charcutier (cotes VC 429, VNC 15471, 15475-15476). - Début octobre 2010, plusieurs appels téléphoniques de M. JLG (groupe Campofrio) à M. JCP (FTL) (cote 46923).
28 janvier 2011 NG § 1250	Auchan (Madrangé)	Échange par lequel Madrangé indique les demandes de hausses de prix qu'elle a adressées à Auchan sur certains produits (cote 98 - 12/0083AC).	- Le 28 janvier 2011, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. JCP (FTL) (cote 46923).
21 mars 2011 NG § 1251	Auchan (Madrangé)	Échange par lequel Madrangé indique qu'elle est sortie en jambons DD MDD, et n'a plus que le jambon AC. Madrangé demande une hausse très importante et Auchan qui serait en train de consulter d'autres fournisseurs pour contrer cette hausse (cote 98 - 12/0083AC).	- Le courriel interne du 11 mai 2011, saisi chez FTL, révèle un compte rendu par Madrangé du 23 mars 2011 d'un entretien avec Auchan au cours duquel a été évoquée la « répartition volumes AC-DD » pour laquelle « <i>plus que le seul périmètre Volumes actuel = concentré sur l'AC slmt</i> [seulement] » (cotes VC 429, VNC 15477 à 15480).
3 août 2010 NG § 1242	Carrefour (Madrangé)	Échange par lequel Madrangé et Jean Caby communiquent des informations sur les résultats de l'appel d'offres de Carrefour les concernant (cote 59 - 12/0083AC).	- Le 3 août 2010, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. JCP (FTL) (cote 46923).

1^{er} septembre 2010 NG § 1243	Carrefour (Madrangé)	Échange par lequel Madrangé communique ses prix sur plusieurs produits (cote 59 - 12/0083AC).	- Le 1 ^{er} septembre 2010, deux appels téléphoniques de M. JLG (groupe Campofrio) à M. JCP (FTL) (cote 46923).
27 mai 2011 NG § 1244	Carrefour (Madrangé)	Échange par lequel Madrangé indique avoir reçu des pressions de Carrefour pour faire baisser les prix, mais qu'elle ne souhaite pas avancer vite sur ce dossier (cote 60 - 12/0083AC).	- Le 27 mai 2011, plusieurs appels téléphoniques de M. JLG (groupe Campofrio) à M. JCP (FTL) et un appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. DR (FTL) (cote 46923).
27 mai 2011 NG § 1245	Carrefour (Madrangé)	Échange par lequel Madrangé indique avoir demandé une hausse de tarifs sur le jambon cuit prétranché (cote 60 - 12/0083AC).	- Idem que ci-dessus
27 mai 2011 NG § 1224	Carrefour (Paul Prédault)	Échange par lequel Paul Prédault indique les marchés qu'elle souhaite remporter et ceux qu'elle est prête à perdre. Paul Prédault communique également des informations sur ces prix (cote 60 - 12/0083AC).	- Idem que ci-dessus
6 janvier 2011 NG § 1302	Divers tarifs	Échange par lequel Madrangé communique des informations sur les prix qu'elle a demandé à plusieurs de ses clients (cote 273 - 12/0083AC).	- Le 6 janvier 2011, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. JCP (FTL) (cote 46923).
28 janvier 2011 NG § 1303	Divers tarifs	Échange par lequel Madrangé indique qu'elle n'avance pas sur les demandes de hausses adressées aux distributeurs, mais qu'elle maintient sa position et qu'elle est prête à aller jusqu'au bout (cote 273 - 12/0083AC).	- Le 28 janvier 2011, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. JCP (FTL) (cote 46923).
Octobre 2010 NG § 1254	EMC/Leader Price (Madrangé)	Échange par lequel Madrangé indique qu'elle a fait 7 millions d'euros de chiffre d'affaires et qu'elle a demandé une hausse de 3%, à l'instar de Charcuteries Gourmandes (cote 244 - 12/0083AC).	- Les 4, 5 13, 19 26 et 29 octobre 2010, 10 appels téléphoniques de M. JLG (groupe Campofrio) à M. JCP (FTL) (cote 46923).
3 août 2010 NG § 1256	ITM (Madrangé)	Échange par lequel Madrangé indique qu'elle conserve le marché ITM sur les chorizos (cote 162 - 12/0083AC).	- Le 3 août 2010, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. JCP (FTL) (cote 46923).
3 août 2010 NG § 1272	Lidl (Madrangé)	Échange par lequel Madrangé communique les prix qu'elle propose en réponse à l'appel d'offres Lidl (cote 209 - 12/0083AC).	- Le 3 août 2010, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. JCP (FTL) (cote 46923).
5 août 2010 NG § 1276	Lidl (Madrangé)	Échange sur les prix entre Jean Caby et Madrangé en lien avec l'appel d'offres de Lidl (cote 209 - 12/0083AC).	- Le 5 août 2010, il y a trace de deux appels téléphoniques de M. JLG (groupe Campofrio) à M. JCP (FTL) (cote 46923).
5 août 2010 NG § 1280	Lidl (Madrangé)	Échange par lequel Jean Caby et Madrangé s'informent de leur stratégie commerciale et des prix qu'ils vont proposer lors de l'appel d'offres de Lidl (cote 209 - 12/0083AC).	- Le 5 août 2010, deux appels téléphoniques de M. JLG (groupe Campofrio) à M. JCP (FTL) (cote 46923).

1^{er} septembre 2010 NG § 1283	Lidl (Madrangé)	Échange par lequel Madrangé informe Jean Caby de sa stratégie commerciale dans le cadre de l'appel d'offres de Lidl (cote 209 - 12/0083AC).	- Le 1 ^{er} septembre 2010, deux appels téléphoniques de M. JLG (groupe Campofrio) à M. JCP (FTL) (cote 46923).
6 janvier 2011 NG § 1286	Lidl (Madrangé)	Échange par lequel Jean Caby et Madrangé s'informent des prix qu'ils vont proposer lors de l'appel d'offres de Lidl (cote 209 - 12/0083AC).	- Le 6 janvier 2011, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. JCP (FTL) (cote 46923).
28 janvier 2011 NG § 1287	Lidl (Madrangé)	Échange par lequel Madrangé indique qu'elle a demandé une hausse de prix à Lidl (cote 209 - 12/0083AC).	- Le 28 janvier 2011, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. JCP (FTL) (cote 46923).
23 février 2011 NG § 1289	Lidl (Madrangé)	Échange par lequel Madrangé indique qu'elle a demandé une hausse de prix à Lidl et avoir menacé de dénoncer le marché en cas de refus (cote 210 - 12/0083AC).	- Le 23 février 2011, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. JCP (FTL) (cote 46923).
Entre le 18 et le 24 mars 2011 NG § 1291	Lidl (Madrangé)	Échange par lequel Madrangé communique des informations sur ses prix (cote 210 - 12/0083AC).	- Le 24 mars 2011, un appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. JCP (FTL) et un appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. GC (FTL) (cote 46923).
25 mars 2011 NG § 1292	Lidl (Madrangé)	Échange par lequel Madrangé communique des informations sur les prix de CCA (cote 210 - 12/0083AC).	- Le 25 mars 2011, plusieurs appels téléphoniques de M. JLG (groupe Campofrio) à M. JCP (FTL) et un appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. GC (FTL) (cote 46923).
25 mars 2011 NG § 1295	Lidl (Madrangé)	Échange par lequel Madrangé communique des informations sur les prix de CCA (cote 211 - 12/0083AC).	- Idem que ci-dessus
25 mars 2011 NG § 1297	Lidl (Madrangé)	Échange par lequel Madrangé indique qu'elle souhaite prendre un rendez-vous avec Lidl (cote 211 - 12/0083AC).	- Idem que ci-dessus
1^{er} avril 2011 NG § 1298	Lidl (Madrangé)	Échange par lequel Madrangé communique des informations sur ses prix (cote 211 - 12/0083AC).	- Le 1 ^{er} avril 2011, un appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. JCP (FTL) et un appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. GC (FTL) (cote 46923).
5 avril 2011 NG § 1299	Lidl (Madrangé)	Échange par lequel Madrangé communique des informations sur ses prix et ceux de CCA (cote 211 - 12/0083AC).	- Le 5 avril 2011, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. JCP (FTL) (cote 46923).

31 janvier 2011 NG § 1226	Lidl (Paul Prédault)	Échange sur les prix entre Jean Caby et Paul Prédault en lien avec l'appel d'offres de Lidl. Paul Prédault communique des informations sur ses prix, notamment sur le jambon AC (0,88€), le jambon DD (0,90€) et l'assiette (1,895€) (cotes 209-210 - 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Courriel du 22 février 2011 adressé à Lidl par Paul Prédault et Salaisons du Terradou, devenue Montagne Noire, par lequel le prix sur le jambon AC 4 T et celui sur le jambon DD 4 T étaient alors respectivement de 0,875 euro l'uvc et de 0,897 l'uvc pour la première et de 1,875 euro l'uvc sur l'assiette campagnarde pour la seconde (cote VC 14670, VNC 15519). - Le 31 janvier 2011, deux appels téléphoniques de M. JLG (groupe Campofrio) à M. GC (cote 46923).
15 mars 2011 NG § 1230	Lidl (Paul Prédault)	Échange sur les prix entre Jean Caby et Paul Prédault en lien avec l'appel d'offres de Lidl (cote 210 - 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Le 15 mars 2011, deux appels téléphoniques de M. JLG (groupe Campofrio) à M. GC (FTL) et un appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. JCP (cote 46923).
24 mars 2011 NG § 1233	Lidl (Paul Prédault)	Échange sur les prix entre Jean Caby et Paul Prédault en lien avec l'appel d'offres de Lidl (cote 210 - 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Le 24 mars 2011, un appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. JCP (FTL) et un appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. GC (FTL) (cote 46923).
25 mars 2011 NG § 1235	Lidl (Paul Prédault)	Échange sur les prix entre Jean Caby et Paul Prédault en lien avec l'appel d'offres de Lidl (cote 210 - 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Le 25 mars 2011, plusieurs appels téléphoniques de M. JLG (groupe Campofrio) à M. JCP (FTL) et un appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. GC (FTL) (cote 46923).
2 mai 2011 NG § 1238	Lidl (Paul Prédault)	Échange par lequel Paul Prédault indique avoir récupéré 9 entrepôts de Jambon cuit Lidl (cote 211 - 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Le courriel interne du 29 avril 2011, saisi chez FTL, révèle la récupération par Paul Prédault pour le 9 mai puis le 30 mai suivants de neuf entrepôts Lidl sur le jambon supérieur AC et DD (cotes VC 429, VNC 15508 à 15514). - Le 2 mai 2011, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. DR (FTL) (cote 46923).
3 août 2010 NG § 1258	Provera/Cora (Madrangé)	Échange par lequel Madrangé indique qu'elle a reconduit le marché pâté à la suite de l'appel d'offres (cote 173 - 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Le 3 août 2010, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. JCP (FTL) (cote 46923).
19 octobre 2010 NG § 1259	Provera/Cora (Madrangé)	Échange par lequel Madrangé communique des informations sur ses prix et sur le fait qu'elle a perdu la moitié d'un marché sur les chorizos (cote 184 - 12/0083AC).	<ul style="list-style-type: none"> - Le 19 octobre 2010, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. JCP (FTL) (cote 46923).
25 novembre 2010 NG § 1260	Provera/Cora (Madrangé)	Échange sur les prix entre Jean Caby et Madrangé en lien avec l'appel d'offres des enseignes Provera/Cora (cote 184 - 12/0083AC)	<ul style="list-style-type: none"> - Le 25 novembre 2010, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. JCP (FTL) (cote 46923).

Tableau 4.2 : Échanges bilatéraux entre Jean Caby et Aubret

Date	Enseigne	Résumé de l'échange consigné dans le carnet de M. JLG	Éléments extérieurs au carnet de M. JLG permettant de corroborer l'échange
24 février 2011 NG § 1338	Aldi	Échange par lequel Aubret indique qu'elle va proposer un prix d'environ 0,905€ sur l'appel d'offres dossiers cuit saucisse Strasbourg et qu'elle souhaite se positionner pour prendre du volume (cote 184 - 12/0083AC).	- Le 24 février 2011, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. GG (Aubret) (cote 46923).
26 mai 2011 NG § 1342	Aldi	Échange par lequel Aubret indique qu'elle a pris le marché des knacks pour un prix de 0,825€ Jean Caby indique avoir la pression du client pour faire un prix à 0,85€, alors que sa demande était à 0,89€ (cote 185 - 12/0083AC).	- Le 26 mai 2011, deux appels téléphoniques de M. JLG (groupe Campofrio) à M. GG (Aubret) (cote 46923).
18 juillet 2011 NG § 1344	Aldi	Échange de prix entre Aubret et Jean Caby. Aubret indique notamment qu'elle a demandé un prix de 0,72€ sur l'appel d'offres lardons (cote 185 - 12/0083AC)	- Courriels d'Aubret du 1 ^{er} septembre et du 14 octobre 2011 révélant une offre de prix sur les lardons fumés à 0,718 euro l'ucv faite le 2 août précédent contre un prix en cours de 0,69 euro l'ucv (cotes 12880-12881).
1^{er} septembre 2011 NG § 1346	Aldi	Échange par lequel Aubret indique maintenir sa position à 0,72 € sur l'appel d'offres lardons (cote 185 - 12/0083AC).	- Courriel du 1 ^{er} septembre 2011 cité ci-dessus (cote 12880).
30 novembre 2011 NG § 1348	Aldi	Échange par lequel Aubret indique qu'elle est la seule à demander une hausse. Aubret indique avoir demandé 0,15 sur lardons au 1 ^{er} décembre, plus 0,15€ au 1 ^{er} janvier 2012 (cote 198 - 12/0083AC).	- Courrier d'Aubret du 8 décembre 2011 montrant leur nouvelle offre de prix sur les lardons fumés à 0,75 euro l'ucv contre un tarif en cours de 0,718 euro l'ucv faite le 2 août précédent, soit une hausse de 0,032 euro l'ucv (cote 12884). - Le 30 novembre 2011, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. GG (Aubret) (cote 17724).
1^{er} décembre 2011 NG § 1350	Aldi	Échange par lequel Jean Caby annonce qu'elle va demander 26 centimes de hausse sur les knacks, tandis qu'Aubret indique qu'elle va demander 27 centimes de hausse (cote 198 - 12/0083AC)	- Courrier d'Aubret du 8 décembre 2011 montrant leur nouvelle offre de prix à 0,919 euro l'ucv sur les knacks, (cote 12884). - Le 1 ^{er} décembre 2011, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. GG (Aubret) (cote 17724).
Vers le 29 avril 2011 NG § 1317	Auchan	Échange par lequel Aubret indique qu'elle veut récupérer la volaille et demande à Jean Caby de faire les prix suivants : - premiers prix x 10 => 0,805 (de 1 à 2% en + de son prix) - MDD x 10 => 0,975 [MDD Pouce Auchan] - TSR x 10 [TSR taux de sel réduit] => 1,002 (cote 94 - 12/0083AC)	- Fiches de cotation du 29 avril 2011, communiquées par Aubret, concernant ses offres de prix Auchan sur les knacks volaille révélant bien un écart de prix, en l'occurrence de 6,67 %, entre les cotations d'Aubret et les demandes de cotation de Jean Caby par Aubret sur les knacks 350g MDD Pouce et TSR1 (cotes VC 12858-12859, VNC 14794- 14795)

11 janvier 2012 NG § 1319	Auchan	Échange par lequel Aubret indique qu'elle demande une hausse sur les lardons, bien que le prix de ce produit soit indexé (cote 98 - 12/0083AC)	- Le 11 janvier 2012, deux appels téléphoniques de M. JLG (groupe Campofrio) à M. GG (Aubret) (cote 17727).
1^{er} février 2012 NG § 1321	Auchan	Échange d'informations sur les prix entre Aubret et Jean Caby. Aubret indique qu'elle a demandé 4,42€ pour les allumettes et 4,22€ pour les lardons (cote 100 - 12/0083AC).	- Tableau, communiqué par Aubret, de ses demandes de hausses au 1 ^{er} décembre 2011 sur les gammes MDD Pouce Auchan montrant, sur la base d'indexation du JSM Rungis à 2,30 euros/kg, une offre de prix sur les allumettes 2x150g à 1,369 euro l'ucv soit 4,56 euros/kg contre un tarif actuel de 1,263 euro l'ucv soit 4,21 euros/kg, correspondant à une hausse de 0,35 euro/kg ainsi qu'une offre sur les lardons 2x150g à 1,306 euro l'ucv soit 4,35 euros/kg contre un tarif actuel de 1,188 euro l'ucv soit 3,96 euros/kg, correspondant à une hausse de 0,39 euro/kg (cote VC 12868, VNC 14796). - Le 1 ^{er} février 2012, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. GG (Aubret) (cote 17728)
8 octobre 2010 NG § 1306	Carrefour	Échange par lequel Aubret indique son prix sur knacks Carrefour discount (0,654€ UVC) (cote 59 - 12/0083AC).	- Courriel du 27 septembre 2010, communiqué par Aubret, adressé à Carrefour/Dia, montrant que « <i>la cotation (...) de la saucisse de Strasbourg x 10, 350 gr "CARREFOUR DISCOUNT" reste la même que Carrefour, à savoir: 0,644 euro</i> » l'ucv (cotes 12846-12847).
22 novembre 2011 NG § 1309	Carrefour	Échange sur les prix entre Aubret et Jean Caby. Aubret indique un prix de 0,752 € sur les dés de jambons 200g, de 0,685€ sur les 2x75g et de 0,78€ sur les taux de sel réduit. (cote 73 - 12/0083AC)	- Fiche de cotation du 6 mars 2012 communiquée par Aubret, concernant ses offres de prix Carrefour montrant, outre la confirmation de l'absence de cotation sur les dés d'épaule et les râpés, un prix de 0,715 euro l'ucv sur les dés de jambon 200g MDD, de 0,653 euro l'ucv sur les dés de jambon en 2x75g MDD et de 0,745 euro l'ucv sur les dés de jambon en TSR (cote 12850). - Le 22 novembre 2011, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. GG (Aubret) (cote 17724).
13 décembre 2011 NG § 1311	Carrefour	Échange sur les prix entre Aubret et Jean Caby. Aubret indique qu'elle demande une hausse sur les knacks Carrefour Discount de 0,20€/kg et 0,30€/kg sur les lardons. Jean Caby indique qu'elle va demander entre 0,25 et 0,30€/kg selon les produits (cote 73 - 12/0083AC).	- Fiche de cotation du 15 décembre 2011 communiquée par Aubret concernant ses nouvelles offres de prix Carrefour sur les lardons (cote 12854) - Le 13 décembre 2011, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. GG (Aubret) (cote 17725).
23 décembre 2011 NG § 1314	Carrefour	Échange par lequel Aubret indique qu'elle a eu rendez-vous avec Carrefour le 22 décembre et qu'elle a passé 1 bonne partie de sa hausse en lardons. La discussion reste bloquée à date sur les knacks. Elle demande 30cts sur Carrefour Discount et 40cts sur les premiers prix. Pour l'instant, Carrefour propose 0,10€/kg (cote 73 - 12/0083AC).	- Fiche de cotation du 22 décembre 2011 communiquée par Aubret concernant ses nouvelles offres de prix Carrefour sur les lardons montrant bien une baisse par rapport à sa demande de hausse en cours du 15 décembre 2011 (cotes 12853-12854). - Le 23 décembre 2011, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. GG (Aubret) (cote 17726).

22 novembre 2010 NG § 1356	Divers tarifs	Échange par lequel Aubret indique qu'elle a besoin de passer une hausse sur les produits cuits (transport, MO, Assurance, packs,...) (cote 273 - 12/0083AC).	- Le 22 novembre 2010, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. PM (cote 46923).
Entre le 8 et le 23 février 2011 NG § 1357	Divers tarifs	Échange par lequel Aubret indique qu'elle n'a pas envoyé de hausse, mais va le faire très rapidement (cote 273 - 12/0083AC).	- Entretien téléphonique entre MM. JLG (groupe Campofrio) et PM (Aubret) le 20 février 2012 (cote VC 400 - 12/0083AC, VNC 15744).
13 décembre 2011 NG § 1324	EMC/Leader Price	Échange par lequel Aubret indique, s'agissant de l'appel d'offres des jambons Casino, ne pas vouloir du marché et ne pas avoir fait d'offre en poitrine tranche pure (cote 135 - 12/0083AC).	- Le 13 décembre 2011, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. GG (Aubret) (cote 17725).
20 novembre 2011 NG § 1352	Lidl	Échange par lequel Aubret indique avoir passé 0,30€/kg sur les allumettes chez Lidl (cote 213 - 12/0083AC)	- Courrier d'Aubret du 24 octobre 2011 suivi d'un autre du 28 novembre 2011 confirmant une nouvelle offre de prix sur les lardons allumettes 2x100g à 0,717 euro l'ucv au 1 ^{er} décembre 2011 contre une précédente demande à 0,669 euro l'ucv au 2 novembre 2011, soit une sollicitation d'une hausse de 0,24 euro/kg, (cotes 12886-12887).
22 novembre 2011 NG § 1354	Metro	Échange par lequel Aubret indique avoir demandé une hausse de 12% sur les lardons et de 20% sur le saucisson à l'ail chez METRO (cote 275 - 12/0083AC).	- Tableau du 16 décembre 2011 communiqué par Aubret montrant une demande de hausse auprès de Metro de 6,667 % sur les lardons et de 7,591 % sur le saucisson à l'ail (cote VC 12893, VNC 14802). - Le 22 novembre 2011, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. GG (Aubret) (cote 17724).
22 novembre 2010 NG § 1325	Système U	Échange par lequel Aubret indique, s'agissant de l'appel d'offres knacks « Bien Vu » avoir proposé un prix de 2,02€/kg et avoir été éliminée lors de la dégustation en raison du caractère spongieux de son produit (cote 149 - 12/0083AC).	- Courriel interne du 11 octobre 2010 portant sur l'appel d'offre de juin 2010 d'AMS/système U révélant que son knack x 10 porc MDD Bien Vu est « <i>éliminé</i> [en raison d'une] <i>texture spongieuse et humide</i> » (cote 12870). - Le 22 novembre 2010, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. PM (Aubret) (cote 46923).

Tableau 4.3 : Échanges bilatéraux entre Jean Caby et Brocéliande (Cooperl Arc Atlantique)

Date	Enseigne	Résumé de l'échange consigné dans le carnet de M. JLG	Éléments extérieurs au carnet de M. JLG permettant de corroborer l'échange
23 février 2011 NG § 1413	Aldi	Échange par lequel Cooperl indique qu'elle a préparé une offre pour Aldi sur le jambon sans mouille. Elle pensait proposer 0,995€ en DD supérieur, mais va revoir son offre pour l'aligner sur le prix de Jean Caby (mini 1,04 notre prix). Sur les pâtés, Jean Caby annonce un prix de 0,57€, Cooperl proposera un prix supérieur (cote 184 - 12/0083AC).	- Le 23 février 2011, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. AT (Cooperl Arc Atlantique) (cote 46923).
25 février 2011 NG § 1419	Aldi	Échange par lequel Cooperl indique les prix sur lesquels elle s'est positionnée pour répondre à l'appel d'offres jambons cuits d'Aldi (cote 184 - 12/0083AC).	- Le 25 février 2011, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. AT (Cooperl Arc Atlantique) (cote 46923).
6 mai 2011 NG § 1422	Aldi	Échange par lequel Cooperl indique qu'elle a remporté le marché du jambon avec couenne et a fait des offres en dry sausage knacks pièce entière. Cooperl mentionne ses prix sur plusieurs produits (cote 210 - 12/0083AC).	- Le 6 mai 2011, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à un employé du groupe Cooperl Arc Atlantique (cote 46923).
23 février 2011 NG § 1396	Auchan	Échange par lequel Cooperl indique avoir envoyé un courrier de refus en réponse à la demande d'Auchan d'arrêter l'indexation sur le jambon au 14 février (cote 98 - 12/0083AC).	- Le 23 février 2011, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. AT (Cooperl Arc Atlantique) (cote 46923).
11 janvier 2012 NG § 1398	Auchan	Échange par lequel Cooperl indique, s'agissant de l'appel d'offres lardons d'Auchan, avoir passé 5% de hausse en décembre et avoir demandé encore 7% (cote 98 - 12/0083AC).	- Entretien téléphonique entre MM. G et T de Cooperl/Brocéliande le 11 janvier 2012 (cote VC 353 - 12/0083AC, VNC 16711, cote 17727). - Une note manuscrite, saisie chez Cooperl Arc Atlantique, révèle que « <i>le 09/01/2012 Auchan PPX à Validation +5% Lardons (...) au 09/01 (...) MDD à Validation +5% sur Lardons le 05/12/11</i> » (cote 2204).
12 janvier 2012 NG § 1401	Auchan	Échange par lequel Jean Caby et Cooperl se communiquent des informations sur leurs prix actuels et sur une demande de hausse de prix en cours sur plusieurs produits : - Lardons 2x150g : prix actuels de Cooperl (3,87€) ; prix demandés par Cooperl (4,07€) / prix annoncé par Jean Caby (4,045€) - Allumettes 2x150g : prix actuels de Cooperl (3,97€) ; prix demandés par Cooperl (4,17€) / prix annoncé par Jean Caby (4,474€) (cote 98 - 12/0083AC).	- Note manuscrite non datée, saisie chez Cooperl/ Brocéliande, révèle les prix suivants : « <i>Lardons 2x150g (...) Nous 4,07 (...) A 4,045 (...) Lard 2x150g Allumette [Nous] 4,17 (A) 4,475</i> » (cote 2207). - Entretien téléphonique entre MM. JLG (Campofrio) et T (Cooperl Arc Atlantique) le 12 janvier 2012 (cote 17727).

9 février 2012 NG § 1404	Auchan	Échange par lequel Cooperl indique avoir légèrement assoupli sa position, en proposant une offre de prix sur les lardons à 3,93/3,95€, et sur les allumettes à 4,03/4,05€ avec une indexation de base de 2,35 sur la base du jambon sans mouille de Rungis (cote 100 - 12/0083AC).	- Entretien téléphonique le 9 février 2012 entre MM. JLG (Campofrio) et T (Cooperl Arc Atlantique) (cote 389 - 12/0083AC, cote 17728).
9 juillet 2010 NG § 1363 et 29 juillet 2010 NG § 1366	Carrefour/Ed	Échange par lequel Jean Caby et Cooperl indiquent qu'elles annonceront un prix de 0,65€ sur les lardons Ed (cote 234 - 12/0083AC) Échange par lequel Cooperl indique qu'elle perd deux entrepôts « lardons » en septembre, en mentionnant son prix sur ce produit (0,65€ au 01/08) (cote 234 - 12/0083AC)	- Courriel du 2 juillet 2010 de Cooperl à Carrefour montrant son offre de prix de 0,65 euro l'ucv en réponse à son appel d'offres 2010 sur les lardons (cote 12691).
8 février 2011 NG § 1370	Carrefour/Ed	Échange par lequel Cooperl indique avoir refusé la demande de Carrefour de supprimer l'indexation des prix sur plusieurs produits (cote 59 - 12/0083AC).	- Le 8 février 2011, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. AT (Cooperl Arc Atlantique) (cote 46923).
6 mai 2011 NG § 1371	Carrefour/Ed	Échange par lequel Cooperl indique les produits sur lesquels elle va répondre et les marchés sur lesquels elle ne souhaite pas se positionner. Jean Caby et Cooperl conviennent de se rappeler le lundi 9 mai (cote 60 - 12/0083AC).	- Le 6 mai 2011, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à un employé du groupe Cooperl Arc Atlantique (cote 46923).
10 mai 2011 NG § 1373	Carrefour/Ed	Échange par lequel Cooperl indique les prix qu'elle a annoncés en réponse à l'appel d'offres de Carrefour sur plusieurs produits, dont notamment : - AC N1 UE [jambon origine Union européenne] (...) => 3,18 VPF - AC ½ [demi-jambon avec couenne] (...) => 3,32 - AC Fumé (...) => 3,45 (cote 65 - 12/0083AC).	- Un tableau, saisi chez Cooperl, montre une « <i>Synthèse AO Jb Coupe PP Carrefour mai 2011 (...) Jambon AC PP CEE (...) PV tarif 3,18 (...) ½ Jambon AC PP CEE (...) PV tarif 3,32 (...) Jambon AC PP Fumé CEE (...) PV tarif 3,45 (...)</i> », ainsi que la mention manuscrite en face du « <i>Jambon AC PP CEE à Aoste (en fait, Jean Caby) 3,05</i> » (cote VC 2459, VNC 13232).
23 mai 2011 NG § 1377	Carrefour/Ed	Échange par lequel Cooperl indique avoir demandé une hausse de 0,10€/kg sur l'appel d'offres jambons cuits libre-service et ne pas avoir répondu sur le jambon non VPF origine Union européenne (cote 60 - 12/0083AC).	- Le 23 mai 2011, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à un employé du groupe Cooperl Arc Atlantique (cote 46923).
23 mai 2011 NG § 1378	Carrefour/Ed	Échange par lequel Cooperl indique avoir demandé une hausse de prix (de 0,65 à 0,68€) sur les lardons (cote 234 - 12/0083AC).	- Courriel du 13 mai 2011 de Cooperl à Carrefour montrant sa proposition de prix de 0,68 euro l'ucv contre 0,65 euro l'ucv actuellement sur les « Lardons Natures et fumés Sachet de 200g (cote 12695). - Le 23 mai 2011, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à un employé du groupe Cooperl Arc Atlantique (cote 46923).

Entre le 21 juillet et le 6 septembre 2011 NG § 1386	Carrefour/Ed	Échange par lequel Cooperl indique avoir remporté le saucisson 400g et les produits à picorer, mais ne souhaite pas dire à quel prix (cote 234 - 12/0083AC).	- Le 30 août 2011, trois appels téléphoniques de M. JLG (groupe Campofrio) à un employé du groupe Cooperl Arc Atlantique (cote 46923).
Entre le 24 août et le 6 septembre 2011 NG § 1388	Carrefour/Ed	Échange par lequel Cooperl indique avoir perdu le saucisson premier prix 200 g à cause du prix (cote 72 - 12/0083AC).	- Idem que ci-dessus
Courant octobre 2011 NG § 1392	Carrefour/Ed	Échange par lequel Cooperl indique, s'agissant de l'appel d'offres pâtés, avoir demandé une hausse sur tous les pâtés (+ de 20 %). S'agissant de l'appel d'offres jambon cuit, Cooperl a demandé une hausse, mais voudrait plutôt du volume en hypermarché à la place du supermarché (cote 73 - 12/0083AC).	- L'agenda de M. GC, saisi chez Cooperl, fait apparaître le 9 septembre 2011 la mention « <i>Appel JLG Aoste AO Pâté. Il est chez Dia</i> » (cote 2676). - Les 12 et 13 octobre 2011, deux appels téléphoniques de M. JLG (groupe Campofrio) à des employés du groupe Cooperl (cote 46923).
29 octobre 2010 NG § 1429	Divers tarifs	Échange par lequel Cooperl indique avoir besoin d'une hausse et mentionne une réunion FICT en novembre (cote 273 - 12/0083AC)	- Le 29 octobre 2010, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. AT (Cooperl Arc Atlantique) (cote 46923).
8 février 2011 NG § 1431	Divers tarifs	Échange par lequel Cooperl indique n'avoir envoyé aucune hausse pour amortir l'augmentation de ses coûts fixes à date et avoir attendu volontairement pour demander des hausses en même temps que les hausses de ses coûts sur les matières premières (cote 273 - 12/0083AC).	- Le 8 février 2011, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. AT (Cooperl Arc Atlantique) (cote 46923).
23 février 2011 NG § 1432	Divers tarifs	Échange par lequel Cooperl indique avoir envoyé un courrier général à tous ses clients la 9ème semaine de 2011 mentionnant une hausse de ses coûts fixes et des matières premières sur tous les produits (cote 273 - 12/0083AC).	- Le 23 février 2011, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à M. AT (Cooperl Arc Atlantique) (cote 46923).
6 juin 2012 NG § 1433	Divers tarifs	Échange par lequel Cooperl indique ne pas encore avoir fait de demande de hausse sur les produits secs en 2012, mais qu'elle va en demander (cote 275 - 12/0083AC).	- Entretien téléphonique le 6 juin 2012 entre MM. JLG (Campofrio) et T de Cooperl Arc Atlantique (cote 17733).
6 mai 2011 NG § 1406	EMC	Échange par lequel Cooperl indique avoir demandé un budget de 100K€ Les demandes de hausse de Cooperl seraient d'environ 5% sur les produits indexés et 8% sur les autres. Cooperl a demandé +15% sur la mousse de canard (cote 134 - 12/0083AC).	- Courriel du 15 avril 2011 de Cooperl à Casino montrant sa demande de hausse de prix de 15 % sur la mousse de canard (cote VC 12726, VNC 13235). - Le 6 mai 2011, il y a trace d'un appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à un employé du groupe Cooperl Arc Atlantique (cote 46923).

9 mars 2011 NG § 1423	Lidl	Échange par lequel Cooperl indique s'être positionnée à 0,995€ en DD 4 tranches (cote 210 - 12/0083AC).	- Télécopie du 18 mars 2011 de Cooperl Arc Atlantique à Lidl montrant sa proposition de prix sur le « <i>Jambon cuit supérieur DD 4 tranches barquette sous atmosphère 200g 0,995€ HT l'uvc</i> » (cote VC 12731, VNC 13237).
6 mai 2011 NG § 1425	Lidl	Échange par lequel Cooperl indique ne pas avoir été interrogée par Lidl sur les « dry sausage knacks pièces entières » (cote 211 - 12/0083AC).	- Le 6 mai 2011, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à un employé du groupe Cooperl Arc Atlantique (cote 46923).
10 février 2012 NG § 1426	Lidl	Échange par lequel Cooperl et Jean Caby indiquent les prix sur lesquels elles vont se positionner pour répondre à l'appel d'offres jambons cuits (cote 213 - 12/0083AC).	- Entretien téléphonique le 10 février 2012 entre MM. JLG (Campofrio) et T (Cooperl Arc Atlantique) (cote 17728).
7 juin 2012 NG § 1427	Lidl	Échange par lequel Cooperl indique qu'elle proposera un prix supérieur à celui de Jean Caby sur les produits « à picorer » (cote 213 - 12/0083AC)	- Entretien téléphonique le 7 juin 2012 entre MM. JLG (Campofrio) et T (Cooperl Arc Atlantique) (cote 17733).
6 mai 2011 NG § 1411	Provera/Cora	Échange par lequel Cooperl indique que Provera demande 5% pour l'arrêt de la marque MATCH (cote 173 - 12/0083AC).	- Le 6 mai 2011, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à un employé du groupe Cooperl Arc Atlantique (cote 46923).
Entre le 3 janvier et le 23 février 2011 NG § 1409	Système U	Échange par lequel Cooperl indique qu'elle est déjà en origine France sur tous ses produits (jambons et pâtés MDD et premier prix) et qu'elle va demander 12cts sur les jambons pour passer en VPF (cote 149 - 12/0083AC).	- Les 4, 13, 25 et 28 janvier et les 1 ^{er} , 8, 21 et 23 février 2011, 15 appels téléphoniques de M. JLG (groupe Campofrio) à M. AT (Cooperl Arc Atlantique), ainsi qu'à d'autres employés de Cooperl Arc Atlantique (cote 46923).
6 mai 2011 NG § 1410	Système U	Échange par lequel Cooperl indique ses prix actuels et les hausses qu'elle va demander sur le prix d'un de ses produits (cote 149 - 12/0083AC)	- Le 6 mai 2011, appel téléphonique de M. JLG (groupe Campofrio) à un employé du groupe Cooperl Arc Atlantique (cote 46923).

Tableau 4.4 : Échanges bilatéraux entre Jean Caby et Charcuteries Gourmandes (Roullier)

Date	Enseigne	Résumé de l'échange consigné dans le carnet de M. JLG	Éléments extérieurs au carnet de M. JLG permettant de corroborer l'échange
<p>Entre le 25 mars et le 1^{er} avril 2011 NG § 1440</p>	<p>Lidl</p>	<p>Échange par lequel Charcuteries Gourmandes est sollicitée de manière insistante par Lidl pour faire une offre en jambon. Charcuteries Gourmandes estime le prix moyen du marché à 0,889€/p en AC et DD et a ajouté 0,32€/kg pour faire son offre (cote 211 - 12/0083AC).</p>	<p>- Courriel du 31 mars 2011 adressé à Lidl selon lequel une proposition de prix sur le jambon 4 tranches DD de 200g lui a été proposée à 0,956 euro l'ucv pour démarrer un courant d'affaires, ce qui correspond au prix échangé entre le 25 mars et le 1er avril 2011 avec Jean Caby de 0,889 euros l'ucv plus 0,62 euro/kg soit 0,064 euro l'ucv de 200g pour un total de 0,953 euro l'ucv (cotes 12525-12526).</p>
<p>30 septembre 2011 NG § 1438</p>	<p>EMC/Leader Price</p>	<p>Échange par lequel Charcuteries Gourmandes indique avoir proposé 5,35€/kg en 140g sur le rôti, alors que son prix actuel est de 6,20€/kg (cote 244 - 12/0083AC).</p>	<p>- Courriel du 23 septembre 2011 adressé à EMC/Casino selon lequel une offre de prix sur le rôti de porc cuit lui a été proposée à 5,319 euros/kg, soit 0,745 euro l'ucv de 140g contre une offre en cours au 6 septembre puis 16 septembre 2011 à 6,205/kg sur l'ucv de 150g et de 6,247 euros/kg sur l'ucv de 140g au 6 septembre 2011 (cotes 12533 à 12541).</p>

Tableau 4.5 : Échanges bilatéraux entre Jean Caby et SCO-Monique Ranou (Les Mousquetaires)

Date	Enseigne	Résumé de l'échange consigné dans le carnet de M. JLG	Éléments extérieurs au carnet de M. JLG permettant de corroborer l'échange
5 décembre 2011 NG § 1448	Divers tarifs	Échange par lequel SCO-Monique Ranou demande une hausse de 10% sur les knacks (cote 275 - 12/0083AC).	- Courriel du 9 décembre 2011 adressé à Casino lui demandant une hausse moyenne pondérée de 10,87 % au 1 ^{er} janvier 2012 sur les knacks (cotes 15093, 15096).
3 janvier 2012 NG § 1444	EMC/Leader Price	Échange par lequel SCO-Monique Ranou demande une hausse de 10% sur les knacks premiers prix et sur les knacks et les cocktails Leader Price (cote 135 - 12/0083AC).	- Idem que ci-dessus

Tableau 4.6 : Échanges bilatéraux entre Jean Caby et Herta (Nestlé)

Date	Enseigne	Résumé de l'échange consigné dans le carnet de M. JLG	Éléments extérieurs au carnet de M. JLG permettant de corroborer l'échange
23 février 2011 NG § 1451	Aldi	Échange par lequel Nestlé indique qu'elle va demander une hausse de 16% (0,94€ uvc) et qu'elle est prête à perdre le marché (cote 184 - 12/0083AC).	- Courrier du 24 février 2011 doublé du courriel interne d'Herta du 27 mars 2011 (cotes VC 10928-10929, VNC 12306-12307, voir ci-dessous).
24 février 2011 NG § 1454	Aldi	Échange par lequel Nestlé indique qu'elle a demandé 0,94€ sur les knacks 350 [10 saucisses Strasbourg à 35g]. Jean Caby annonce un prix de 0,895€(cote 184 - 12/0083AC).	- Courrier du 24 février 2011 du directeur de clientèle Herta à Aldi montrant son offre de 0,94 euro l'uvc sur les knacks : « <i>Noisiel, le 24 février 2011 (...) Suite à votre demande, veuillez trouver ci joint notre proposition concernant l'appel d'offre en Saucisse de Strasbourg 350 grs à savoir : Produit : Saucisse de Strasbourg x 10 - 350 grs (...) Prix Net HT : 0,940€ HT soit 2.68€ du Kg</i> » (cote VC 10928, VNC 12306).
25 mars 2011 NG § 1458	Aldi	Échange par lequel Nestlé indique qu'elle reprend ses livraisons de knacks en semaine 15 jusqu'à la fin du mois de juin (cote 185 - 12/0083AC)	- Courriel interne du 27 mars 2011 selon lequel Nestlé reprend les livraisons de knacks en semaine 15 de l'année (semaine 14 de fait) jusqu'à fin juin avec Aldi (cote VC 10929, VNC 12307).